PN-ABK-467
75624

Rapport Final

L'Integration Economique des Femmes dans le Processus de Developpement de Burundi

Préparé par:
Dr Mona Fikry
Mark Ward
MSI

Février 1992
Préparé pour:
Office of Women in Development
Bureau for Research and Development
Agency for International Development
Contract No. PDC-0100-Z-00-9044-00

GENESYS

L'INTEGRATION ECONOMIQUE DES FEMMES DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DU BURUNDI

Une Proposition de Stratégie pour le Programme U.S.A.I.D. au Burundi

20 novembre - 14 décembre 1990
18 mai -16 juin 1991

Fondé sur un rapport effectué
par Dr. Mona Fikry et
M. Mark Ward
Consultants
Management Systems
International, (GENESYS)

Préparé pour:
Office of Women in Development
Bureau of Research and Development
Contract No. PDC-00-2-00-9044-00

REMERCIEMENTS

L'équipe de consultants souhaite remercier la Mission USAID de Bujumbura pour son soutien constant - technique, moral et logistique - qui l'a énormément aidé à accomplir ses tâches à la fois dans une atmosphère plaisante de travail et dans les délais requis.

Malgré la pression considérable qui a pesé sur le personnel de la mission, chacun d'entre eux a été disponible, sans hésitation, pour une discussion et un échange d'idées avec les deux membres de l'équipe de consultants. Nous souhaitons remercier chacun d'entre eux pour le temps passé avec nous et pour leurs suggestions constructives dans la révision de notre première rédaction.

Nous souhaitons remercier en particulier M. Glen M. Slocum, le Représentant de l'A.I.D. à Bujumbura, pour son soutien et son intérêt pour la stratégie WID, Mme. Antoinette Ferrara, Responsable de Programme, pour le temps passé concernant suggestions et renseignements, - et Mme. Maria Bwakira, Assistante de Programme, qui nous a fourni tous les documents nécessaires et surtout pour sa présence et sa participation fidèle au cours de nos missions sur le terrain et dans nos entretiens.

Il ne fait aucun doute que, sans ce soutien, nous n'aurions pas été en mesure d'accomplir les résultats que nous avons obtenus.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS
LISTE DES ABREVIATIONS i
SOMMAIRE EXECUTIF iii

INTRODUCTION 1

I. LES FEMMES DANS LA SOCIETE BURUNDAISE: 4

A. Profil Socio-Economique des Femmes Burundaises . . 4
1. Introduction 4
2. Les Femmes Burundaises dans l'Agriculture . . 5
3. Statut de la Santé des Femmes au Burundi . . 8
4. Statut Juridique des Femmes au Burundi . . . 9
5. Accès des Femmes au Crédit 11
6. Les Femmes Urbaines au Burundi 11
7. Support Institutionnel Actuel pour les Femmes 12

B. Programmes Actuels Pertinents pour les Femmes: . 13
1. Introduction 13
2. Programmes de Gouvernement 13
3. Organisations Non-Gouvernementales 16
4. Programmes de Crédit 16
5. Programme de l'USAID et sa Pertinence pour les Femmes 18

II. STRATEGIE POUR UN PARTENARIAT DES FEMMES DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU BURUNDI : UNE PROPOSITION 20

A. Pourquoi les Femmes? 20

B. Réformes et Politiques Nationales en vue de la Participation Economique des Femmes dans le Développement: 21
1. Réforme Législative 21
2. Réforme Institutionnelle au sein du Programme de Population 22
3. Réformes Agricoles 23

C. Le "Programme de Strategie de Pays" de l'USAID pour l'Intégration Economique des Femmes au Burundi . 26
1. La Stratégie : Objectifs 26
2. Les Actions : Buts 28

ANNOTATIONS : PARTIE I 31

CONCLUSION/OBSERVATIONS 33

ANNOTATIONS : PARTIE II 36

BIBLIOGRAPHIE 37

ANNEXE I : **POSTES A RESPONSABILITE TENUS PAR LES FEMMES DANS LES MINISTERES, LES BANQUES ET LE PARTI** . . 42

ANNEXE II: **AUTRES PROGRAMMES DE DONATEURS AU BURUNDI** . 44

ANNEXE III: **QUALIFICATIONS DE L'OFFICIER "WID" PROPOSÉ,** 51

ANNEXE IV : **PERSONNES RENCONTREES** 52

LISTE DES ABREVIATIONS

Action Aid	Une organisation non-gouvernementale britannique active au Burundi
APEE	Agence de Promotion des Echanges Extérieurs
APEF	Association pour la Promotion Economique de la Femme
APEX	Un programme de prêt financé par la Banque Mondiale et ciblé sur les entreprises moyennes
BAMD	Burundi Agribusiness and Marketing Development, un projet proposé par USAID
BBD	Burundi Business Development, un projet de USAID
BEPP	Burundi Enterprise Promotion Project, un projet USAID
BEST	Burundi Enterprise Support and Training, un projet USAID
BHSS	Burundi Health Systems Support, un projet proposé par USAID
BNDE	Banque Nationale de Développement Economique
BUHRD	Burundi Human Resources Development, un Projet USAID
BPP	Burundi Population Policy (Family Planning) Policy, un projet USAID
COOPEC	Coopérative d'Epargne et de Crédit (Coopération française et fonds provenant du Centre International du Crédit Mutuel - C.I.C.M.)
FCP	Femmes-Crédit-Production, un programme de l'UNICEF parrainé par le Ministère de la Promotion Féminine et Protection Sociale (MFPS)
FNG	Fonds National de Garantie
GRB	Gouvernement de la République du Burundi
GTZ	Gesellschaft fur Technische Zusammenarbeit, l'agence allemande d'assistance technique
IGAA	Iterambere ry'Abakenyezi n'Abana (Association pour

	la Promotion des Femmes et des Enfants), une NGO nouvellement créée
INADES	Institut Africain pour le Développement Economique et Social
ISABU	Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
ISTEEBU	Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (l'ancien SNES - Service National des Etudes Statistiques)
MAS	Ministère des Affaires Sociales (divisé entre MTSS et MPFPS)
MFPF	Ministère de la Famille et de la Promotion Féminine (devenu MPFPS)
MPFPS	Ministère de la Promotion Féminine et de la Protection Sociale (partie absorbée de l'ancien MAS)
MTSS	Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (partie absorbée de l'ancien MAS)
NGO	Organisation Non Gouvernementale
ORT	Thérapie de Réhydratation Orale
PAS	Programme d'ajustement structurel
SAP	Structural Adjustment Program
SDA	Social Dimensions of Adjustment
SFSR	Small Farming Systems Research, un projet USAID
SME	Small and medium entreprises
UFB	Union des Femmes Burundaises
UTB	Union des Travailleurs du Burundi

SOMMAIRE EXECUTIF

Ce rapport se présente en trois parties. La Partie I fournit un aperçu du statut actuel des femmes au Burundi, avec un accent particulier sur les femmes rurales et les problèmes qui les confrontent. La Partie II formule une proposition de stratégie, et la Partie III propose un plan d'action prévisionnel pour la Mission USAID. Le plan est conçu pour guider les efforts de l'USAID à l'égard de l'intégration des femmes dans le processus de développement du Burundi.

I : Les Femmes dans la Société Burundaise

Au sein de la société burundaise profondément conservatrice et patriarcale, la tradition a donné aux femmes le rôle de personnes à charge, avec des droits d'héritage limités. Leurs responsabilités principales consistent à porter et à élever les enfants, prendre soin du ménage et, pour les femmes rurales, faire pousser des récoltes de subsistance pour la famille.

Les femmes constituent la majorité de la force de travail pour la production alimentaire du Burundi, mais leur niveau de productivité reste faible. Elles font face à un environnement fragile dans lequel la pression de l'accroissement de la population sur la terre a conduit au déclin de la fertilité du sol, avec la malnutrition et la maladie qui s'ensuivent. Leur condition est encore aggravée non seulement par des taux de naissance élevés, la mortalité infantile, et l'analphabétisme, mais aussi par l'absence d'outils agricoles modernes, et des facilités restraintes de crédit et de marketing. Trois contraintes majeures entravent le développement économique et social des femmes; elles ont également un impact direct sur le processus de développement général du Burundi. Elles sont:

- Le statut juridique des femmes concernant l'héritage et les droits de propriété.
- L'accroissement de la pression démographique et des problèmes de santé.
- La productivité agricole augmentant à un rythme plus faible que la population.

Le Plan de Développement Quinquennal (1988-1992) du gouvernement du Burundi met l'accent sur l'accroissement de la production de récoltes alimentaires, à la fois pour l'auto-suffisance et pour l'exportation pour les excédents. L'achèvement de cet objectif pour un niveau stable et diversifié de production alimentaire dépendra largement du travail des femmes, qui sont l'échelon de base de l'échelle de production. En étant la pierre angulaire du système national de production, les femmes devraient également être au centre de toute stratégie nationale de développement.

Afin de surmonter les préjudices socio-culturels qui empêchent la

reconnaissance due au rôle des femmes dans la vie économique du pays, il est essentiel que les programmes de réforme des politiques nationales et sectorielles montrent le rôle critique des femmes dans le développement économique. Pour l'instant, les femmes ont peu de revenus à faire valoir, et aucun droit de propriété ou de collatéral pour leur permettre d'avoir accès au crédit.

De plus, outre leur taux élevé d'analphabétisme et leur ignorance des techniques agricoles modernes, les femmes ne sont pas familières avec les marchés et les processus de marketing. En outre, elles ont tendance à haïr le risque, combiné avec la peur d'accumuler de l'argent liquide.

II : Propositions de Stratégie pour l'Intégration des Femmes dans le Processus de Développement du Burundi

Etant donné le statut prédominant des femmes dans la société burundaise, toute stratégie formulée devrait prendre en compte l'interdépendance entre: d'un côté le développement du secteur privé, et de l'autre côté des facteurs comme la croissance rapide de la population, le déclin de la production agricole et les contraintes juridiques pesant sur les femmes. Ces questions devraient être au centre des considérations de l'USAID, dans le cadre de sa stratégie dans chaque pays.

Ainsi, pour préparer les femmes à participer pleinement dans le programme économique de la nation, obtenir un état stable de l'auto-suffisance alimentaire, et un excédent de production pour l'exportation, trois objectifs sont mis en avant:

- Accorder des droits égaux aux femmes dans la législation du pays et dans la réforme des institutions nationales, pour leur permettre d'assumer pleinement leurs rôles de partenaire à égalité dans le développement du Burundi.

- Soutenir les efforts destinés à une balance rationnelle entre la croissance de la population et les ressources du pays obtenir une meilleure santé pour la famille une production accrue, et l'augmentation de la qualité de la vie des populations rurales et urbaines.

- Créer des occasions pour les femmes d'améliorer leur productivité agricole et participer plus pleinement dans les secteurs économiques modernes.

Ces objectifs sont ambitieux et devraient être regardés comme étant des objectifs à long terme. Pour atteindre ce but, il est recommandé que des réformes soient entreprises aussitôt que possible à des niveaux spécifiques, au sein de trois secteurs critiques, qui sont: la réforme législative portant sur les droits légaux des femmes, la réforme institutionnelle au sein du programme de population nationale et une réforme de la politique au sein du

secteur agricole. Ces recommandations sont résumées ci-dessous.

Réforme Législative

La reconnaissance légale des droits des femmes concernant l'héritage, le droit de propriété lié au divorce et l'opération des entreprises commerciales.

- Droits égaux pour les femmes dans la formation, l'emploi et la promotion au sein des secteurs publics et privés.

- Elimination des réglementations traditionnellement acceptées, à la fois officielles et non officielles qui limitent l'accès des femmes aux comptes bancaires individuels, au crédit et aux licences pour faire fonctionner un commerce, sans le consentement et l'appui de leurs époux.

Réforme Institutionnelle pour la Santé et Programme de Population

- Renforcement du travail du personnel rural d'encadrement de planning familial, en allouant des ressources humaines et matérielles supplémentaires à ce secteur.

- Création d'unités sanitaires mobiles pour un programme combiné d'éducation et de soin préventif dans le domaine de la santé, de l'hygiène, de la nutrition et du "planning" familial. Le programme se concentrerait sur les provinces qui en ont sérieusement besoin.

- Etablissement d'un système de docteurs itinérants pour le but spécifique de prendre soin des problèmes de planning familial et gynécologiques dans les cliniques communales où l'accès aux hôpitaux provinciaux est difficile.

- Provision d'un programme de crédit à faible intérêt pour l'achat de postes radio dans les zones rurales, pour permettre une dispension plus large des campagnes sanitaires ainsi que des activités d'extension agricole. L'argent repayé pourrait faire partie du capital pour le fond social décrit ci-dessous.

Réforme Agricole

- Au niveau national, la priorité devrait être accordée à la recherche intensive pour des solutions au problème de l'énergie au niveau du ménage.

- Adoption de standards nationaux obligatoires pour des méthodes plus efficaces de la production du charbon tout en économisant le bois. Ceci impliquerait l'organisation de programmes de formation pour les fabricants de charbon par le biais de la commune, le parti, les NGO et les institutions gouvernementales pertinentes.

Réforme du programme d'extension nationale en faisant des femmes rurales la cible principale des messages d'extension et de recherche concernant la production de récolte alimentaire.

- Création d'un fond social agricole, fournissant le crédit à des termes préférentiels surtout pour l'utilisation de fertiliseurs et d'amendements du sol. Les bénéficiaires du fond seraient des hommes et des femmes.

INTRODUCTION

A la requête de la Mission USAID au Burundi, Management Systems International, il a été demandé au sous-contractant pour le PPC/WID GENESYS Technical Assistance and Training Project (projet de formation et d'assistance technique) d'envoyer une équipe de consultants pour conseiller et préparer une stratégie WID pour le prochain Country Program (Programme de Pays) (1992-1997) de la Mission. L'équipe composée de deux personnes est arrivée dans le pays le 20 novembre 1990 et a achevé la Phase I de sa mission le 14 décembre 1990. La Phase II a été conduite entre le 18 mai et le 16 juin 1991, M. Ward ayant complété sa mission le 2 juin 1991.

Ce rapport présente un aperçu général de la situation actuelle des femmes au Burundi, avec un accent particulier sur les femmes rurales et sur les détails de la stratégie d'ensemble et des recommandations préparées au cours de la première phase. La première rédaction a été remaniée et complétée au cours de la seconde phase de la mission. La nouvelle rédaction de ce rapport a été fondée sur les commentaires reçus de USAID/Burundi sur les changements qui sont survenus depuis la première mission et sur les renseignements ajoutés à partir d'entretiens et de recherche supplémentaires. Au cours de cette seconde phase,, l'équipe a complété la rédaction actuelle avec des détails sur la mise en oeuvre du Plan d'Action et de son schéma de gestion et de surveillance. La seconde visite a été conçue pour coïncider avec l'exercice Program Log Frame de la Mission pour lequel la stratégie doit être une composante intrinsèque.

Les termes de référence pour la mission étaient originellement destinés pour une portée de travail à trois phases au cours de deux visites au Burundi (novembre - décembre 1990 et janvier 1991). La portée originelle du travail comprenait:

1. Recueil et revue des données dans le pays comme moyen d'évaluer la place des femmes dans la société burundaise Ainsi que le potentiel existant et les occasions pour leur avancement économique

2. Un atelier de travail pour partager les résultats des données revues avec le personnel USAID à Bujumbura

3. Une revue par portefeuille, à savoir les stratégies de secteur, les considérations féminin/masculin, les indicateurs de progrès et de performance, les recommandations pour ajuster les activités en cours pour incorporer les questions WID et le développement d'une stratégie WID et un plan d'action pour la Mission au Burundi.

Après une révision préliminaire de la documentation disponible au

cours de la première phase de la mission, des contacts initiaux avec différents représentants gouvernementaux, les organisations internationales, les experts et le personnel USAID, un changement d'approche a été proposé par l'équipe et accepté par la Mission.

Ce changement a été décidé au regard des récentes enquêtes et documentations rendues disponibles pour l'équipe et les développements de programmes qui ont lieu au sein de la Mission.

La révision des tâches définies dans le schéma de travail a été effectuée pour faire face aux besoins de la Mission USAID au Burundi. La révision aussi a été regardée comme un moyen d'éviter une répétition inutile des rapports les plus récents et les plus exhaustifs établis séparément par un consultant USAID, Adelski, un consultant UNDP, del Rio, un chercheur ISABU, Kibiriti, et la mission UNICEF au Burundi. Ces efforts indépendants se complètent l'un l'autre et chacun couvre de manière adéquate la première tâche des termes initiaux de référence comme cité ci-dessus. L'approche en deux étapes acceptée pour cette équipe a été:

1. Rédiger un rapport initial qui comprendra les domaines suivants et qui sera basé sur la documentation étudiée, les missions effectuées sur le terrain et les entretiens conduits:

    a. un profil socio-économique des femmes dans la société burundaise;

    b. une stratégie proposée et un plan d'action pour l'intégration des questions et problèmes des femmes dans le prochain programme de pays de USAID/Burundi. Ceci comprend des recommandations initiales pour une concentration technique et économique sur les femmes dans les projets/programmes actuels et à venir

2. Conduire une réunion/atelier de travail d'une journée avec le personnel de la Mission USAID et des experts USAID dans le pays, l'équipe API du quartier général de l'USAID à Washington (y compris un consultant de MSI), le personnel de projet (SFSR), et d'autres invités. Une présentation de la Stratégie et de ses justifications a été effectuée et suivie d'une discussion très constructive. L'importance des questions auxquelles le rapport fait face a été analysée et discutée dans le contexte d'actions spécifiques.

Ce rapport comprend les sections suivantes:

I : Les Femmes dans la Société Burundaise

A. Profil Socio-Economique des Femmes au Burundi

Un profil de la situation socio-économique et de la participation des femmes au Burundi est présenté dans cette discussion.

B. Programmes Actuels Pertinents pour les Femmes

Cette section discute des programmes gouvernementaux et non-gouvernementaux actuellement disponibles pour les femmes et la situation du crédit au Burundi telle qu'elle est reliée aux femmes.

II : Proposition de Stratégie pour une Intégration Economique des Femmes dans le Processus de Développement du Burundi:

A. Justification pour une Stratégie s'occupant du Développement Economique des Femmes au Burundi

Cette section discute des priorités et des justifications générales pour une stratégie nationale d'ensemble, y compris les questions socio-économiques et de production reliées à la part des femmes dans les objectifs de développement économique du Burundi.

B. Stratégie pour l'Association des Femmes au Développement Economique du Burundi - Une Proposition USAID

C. La Stratégie Programme de Pays de l'USAID pour l'Intégration Economique des Femmes au Burundi

Les sections B et C discutent les recommandations pour une stratégie concentrée et des priorités de plan d'action pertinentes aux questions socio-économiques et de production concernant les femmes, au sein des objectifs du Programme de Pays de l'USAID.

I. LES FEMMES DANS LA SOCIETE BURUNDAISE

A. Profil Socio-Economique des Femmes Burundaises

1. Introduction

Le Burundi est une société à prédominance rurale et, au travers de son histoire, son peuple a gagné ses moyens de subsistance par l'agriculture et l'élevage de bétails. Les femmes et les hommes se partageaient de manière égale les activités d'exploitation. Les changements ont commencé à survenir au cours de la période coloniale, et deux d'entre eux, en particulier, ont affecté les femmes:

L'emploi des hommes dans les mines du Congo belge et la culture croissante de récoltes procurant de l'argent liquide comme le café, ont détourné les activités des hommes de la production de récoltes alimentaires pour la famille. Cette situation a souvent laissé les femmes en charge du travail agro-pastoral et, en effet, de leurs ménages. Par ailleurs, la forte influence des missions religieuses ont servi à renforcer le rôle domestique des femmes dans l'entretien de la famille et l'éducation des enfants. Ceci a probablement servi à limiter l'accès des femmes à une éducation formelle. Les quelques femmes qui ont été éduquées ont appartenu à une petite élite, surtout dans les centres urbains. En conséquence, les niveaux d'alphabétisation des femmes ont été et sont toujours très faibles.

Dans l'ensemble, ces influences historiques ont eu tendance à renforcer la nature patriarcale et conservatrice de la société, en dépit des changements sociaux et économiques qui affectent la vie des femmes. En général, les hommes sont les chefs du ménage et on s'attend à ce qu'ils prennent les décisions familiales les plus importantes[1]. Par ailleurs, les hommes constituent le lien principal avec le monde extérieur, tandis que les responsabilités de la femme restent confinées à porter et élever les enfants, à s'occuper du ménage, et à faire pousser des récoltes alimentaires pour la famille.

Néanmoins, des changements apparaissent dans les vies des femmes au Burundi. Elles deviennent de moins en moins isolées du monde extérieur, quoique lentement, par comparaison avec les autres sociétés. Ceci est peut-être dû à l'isolation relative de la population rurale du pays dans l'ensemble. En effet, comme l'a révélé une étude de 1989, 27% seulement des ménages possédait des postes de radio, et ils étaient surtout dans les zones urbaines et mi-urbaines[2]. En général, des articles comme des postes de radio ou des bicyclettes sont toujours considérés comme un luxe et non des objets fonctionnels. Ainsi, la majorité des femmes rurales restent coupées de l'information et des ressources qui pourraient aider à améliorer leur bien-être et leur productivité. Dans le

domaine de l'éducation, bien que 90% des femmes rurales au Burundi soient analphabètes, le taux d'inscription des filles dans le système scolaire, à tous les niveaux, est passé de 18% en 1940 à 42% en 1985.

Il est à présent prouvé que les femmes sont les chefs d'environ un cinquième de tous les ménages burundais.[3] Les circonstances comme la mort ou l'absence prolongée du mari, ou le divorce, ont forcé de nombreuses femmes à se supporter elles-mêmes. En tout état de cause, une meilleure compréhension du changement des rôles des femmes dans la société rurale du Burundi est essentielle si elles doivent être impliquées de manière plus efficace dans le processus de développement.

2. Les Femmes Burundaises dans l'Agriculture

Environ 94% de la population burundaise est rurale. Plus de 85% de la population totale est activement employée dans l'agriculture. Parmi eux, la majorité écrasante est constituée de femmes, qui produisent assez pour couvrir la plupart des besoins alimentaires de la nation.[4] Au niveau national, la famille moyenne consiste en 4.93 personnes et possède 0.88 hectares de terre, souvent sous-divisée en plusieurs petits lopins.[5]

Les femmes dépensent un temps de plus en plus considérable à cultiver et à traiter des denrées alimentaires, tout en accomplissant une variété d'autres tâches. Une étude de 1986 par INADES a révélé que la tendance actuelle pour les femmes est d'ajouter d'autres tâches (normalement réservées aux hommes) à leurs propres activités traditionnelles de cultiver des récoltes alimentaires.[6] Dans trois communes étudiées, 97% des femmes pratiquaient l'agriculture. La majorité des femmes (c'est à dire 85% et 76% des groupes d'âge de 25-30 and et 51-65 ans respectivement) ont participé à tous les travaux traditionnellement réservés aux hommes, comme le travail pénible aux champs (défricher la terre, etc...) et le travail salarié dans les récoltes génératrices de revenus en argent liquide (café, thé, coton et maintenant haricots vert).

La production alimentaire a jusqu'à présent eu du mal à remplir les besoins croissants de consommation du pays. Bien que la production ait augmenté de 33& depuis 1970. la population a augmenté de 37% au cours de la même période.[7] La situation s'est aggravée avec l'érosion du sol et la parcellisation de la terre en petites unités. Le nombre de calories par tête a diminué[8], alors que la nutrition et les standards sanitaires s'affaissent. Jusqu'à un certain degré, les récoltes nutritives traditionnelles comme les haricots sont en train d'être supplantées par des récoltes moins nutritives comme le manioc et d'autres tubercules, dont la production et le stockage sont moins exigeant que les haricots. (Ceci est aussi dû en partie au déclin de productivité du sol).

La plupart des moyens techniques et économiques apportés dans le secteur agricole, à savoir, les fertiliseurs, amendements de sol, graines améliorées, crédit, assistance d'extension, services de traitement et de marketing, ont été appliqués principalement à la production des récoltes génératrices de revenus. Par exemple, à peu près 3% de la terre cultivée est réservé pour le café, dont l'exportation représente 85% des rentrées en devise du Burundi.

Dans le cas des récoltes alimentaires, l'augmentation de production réalisée l'a été en utilisant les méthodes traditionnelles. Pour une production optimum, la culture a été étendue pour inclure presque toute la terre disponible, même les terres marginales et les pentes des collines. De même, plus de main d'oeuvre a été mobilisée. De manière très typique, le gros du travail est tombé sur les épaules des femmes.

Traditionnellement, la terre familiale est divisée entre les enfants masculins lorsqu'ils arrivent en âge. L'explosion démographique a accéléré la parcellisation de la terre. Ce processus a réduit la taille des propriétés à un point tel que certaines familles ne peuvent plus subvenir à leur besoin uniquement sur leur propre terre. La taille moyenne des fermes est tombée en-dessous de 1 hectare. Dans cinq provinces, 20% à 40% des familles ont chacune moins de 0.5 hectare de terre. Dans ces conditions, à la fois les hommes et les femmes sont de plus en plus forcés de travailler comme travailleurs journaliers pour obtenir de l'argent liquide.

A mesure que la pression sur la terre augmente, la fertilité diminue. Le besoin de plus de terre cultivable et de moyen d'énergie pour le ménage a causé un large déboisement et une érosion du sol. Auparavant, la fertilité de la terre était maintenue par des méthodes de compostage, en utilisant les déchets animaux et végétaux. Tous deux sont maintenant, dans certaines régions, de plus en plus utilisés comme combustible de ménage, aggravant davantage la qualité du sol.[9]

Parmi les 15 provinces du pays, douze manquent relativement de bois. Comme la fourniture de bois diminue, la pression monte sur les femmes pour chercher une alternative ou des sources plus distantes d'énergie. Dans une province, Muyinga, plus de 60% des femmes interrogées dans une enquête de la SNES en 1986 ont déclaré dépenser 30 minutes à 2 heures par jour pour rassembler du bois dans la brousse, le long des rivières, et dans les régions reboisées par le gouvernement où le bois peut même coûter de l'argent.[10] Le problème n'est pas limité aux zones rurales. Les familles urbaines dépensent en moyenne 10% de leur revenu sur le combustible de ménage, la plupart sous forme de charbon de bois.

Le manque de sources d'énergie domestique soulève un vrai problème qui augmente chaque jour, surtout sur le plateau central surpeuplé,

où il pèse de plus en plus en terme de temps, d'énergie et de ressources financières de la population. De plus, comme noté précédemment, cela constitue une menace réelle pour l'agriculture et la stabilité de la terre. Ainsi, les femmes doivent faire face à une difficulté croissante de produire assez de nourriture et, en même temps, obtenir assez de combustible pour les besoins du ménage.

Le problème du déclin de la fertilité du sol est un sujet de grande inquiétude au Burundi. Parmi les 11 régions naturelles, telles que définies par les chercheurs agricoles de ISABU, huit connaissent un déclin significatif de la fertilité du sol. La recherche ISABU a montré que, en raison de l'érosion et de l'épuisement des champs, les minéraux sont lessivés du sol dans les montagnes centrales et emportés vers le périmètre des plaines le long du lac Tanganyika et la frontière tanzanienne. Le contenu des sols restant sur les montagnes varie considérablement. Dans certains endroits, il est riche en aluminium, ce qui semble réduire considérablement le rendement d'un certain nombre de récoltes alimentaires à moins d'appliquer de larges doses de modifications des sols, spécialement destinées à des sols particuliers. Des solutions économiques réalistes pour une utilisation plus grande de la fertilisation ou de la modification du sol ne sont pas disponibles pour l'instant. Au cours des 4 dernières années, une recherche destinée à développer un programme pour arrêter et renverser la perte de fertilité a été entreprise par ISABU. Le travail progresse avec l'appui financier de la Banque Mondiale, mais il est peu probable que des résultats significatifs soient obtenus pour plusieurs années.

Il semble que malgré la situation critique de la production de récoltes alimentaires, les services de recherche et d'extension se soient principalement concentrés sur les récoltes génératrices de revenus. Par conséquent, les femmes, qui sont responsables de la grosse partie de la culture alimentaire, représentant 60% du PNB,[11] ont eu jusqu'à présent un accès limité aux outils agricoles qui augmenteraient probablement leur productivité. De plus, elles ne disposaient ni de l'information sur la manière d'utiliser ces outils, ni du crédit pour les acquérir.

Outre de tels outils, une production alimentaire accrue pourrait être encouragée par les marchés en expansion. Ces derniers ne sont pas bien développés au Burundi en raison du faible pouvoir d'achat de la population. En effet, la monétisation dans les zones rurales est plutôt faible, malgré le besoin de liquidité pour acheter les outils de production et l'approvisionnement en produits pour assouvir les besoins élémentaires des familles.

De plus le pouvoir d'achat limité parmi les 6% de la population urbaine entrave l'initiative et exacerbe la tendance à ne pas prendre de risque pour tout ce qui est entreprise commerciale. (61%

de la population urbaine pratique l'agriculture comme activité principale et 90% d'entre eux vivent en-dessous du seuil de pauvreté).

Les marchés alimentaires existent dans la capitale du Burundi et dans quelques villes de province. Dans ces centres, ce sont les femmes qui s'occupent de la plupart de la vente des produits agricoles. En général, lorsqu'une demande plus large existe, plus de produits sont disponibles sur le marché. Un exemple est donné par Gitega, un centre administratif important sur le plateau central, avec un nombre considérable de fonctionnaires, d'employés de sociétés et des expatriés. Là, on trouve sur le marché une large variété de fruits et légumes. Par contraste, la ville provinciale du sud de Makamba a un marché beaucoup plus petit en raison de son isolation et de sa clientèle plus petite et plus pauvre.

Une enquête de l'USAID effectuée en 1989 sur les marchés ruraux a conclu que le potentiel existait pour développer et rationaliser les marchés du pays[12]. Selon l'enquête, c'est à travers ces marchés qu'un secteur privé en émergence de petits commerçants et fabricants pourrait contribuer à accélérer la production alimentaire en réponse à une plus grande demande. Ceci exigerait, entre outre, l'amélioration des infrastructures de base telles que les routes et la provision d'une formation et des facilités de crédit pour les petits commerçants.

En somme, les femmes rurales jouent un rôle clé comme producteurs de nourriture, mais elles doivent faire face à des conditions environnementales de plus en plus dures. De plus, dans les circonstances actuelles, elles souffrent du manque d'outils agricoles, d'information, de crédit et de marchés viables qui aideraient à stimuler la production alimentaire.

3. Statut de la Santé des Femmes au Burundi

La pauvreté rurale croissante se reflète dans le déclin des standards de santé. Ces derniers sont combinés, entre autres facteurs, avec une sous-nutrition très répandue qui fait peser des contraintes sur la productivité et le développement économique et rend les enfants plus vulnérables à la maladie[13].

Malgré l'apparente auto-suffisance alimentaire du Burundi (estimée à 96%), il existe en fait des disparités inter-saisonnières, inter-régionales et même intra-régionales[14]. En conséquence, la malnutrition devrait être considéré comme un facteur majeur de morbidité dans les zones rurales. Les niveaux de nutrition, en termes à la fois de calories et de protéines prises par personne ont en effet diminué (la part de calories par personne a diminué de 2600 en 1970 à 2140 en 1987)[15]. Une étude récente par le Ministère de la Santé indique que le taux de malnutrition chronique pour les

bébés et les enfants âgés de 3 à 36 mois est de 53%, parmi lesquels 5% sont sévèrement mal nourris[16].

La persistance des hauts taux de morbidité/mortalité dans les zones rurales constituent des indications non seulement de la dégradation de la situation alimentaire rurale mais aussi du caractère inadéquat des services sanitaires disponibles. D'un côté, des efforts louables ont été effectués, surtout dans le domaine de la vaccination: la couverture nationale en 1990 était plus de 80%, avec 90% et 75% des enfants de moins d'un an étant vaccinés respectivement contre la tuberculose et la rougeole[17]. D'un autre côté, la mortalité infantile reste très haute avec 152 pour mille pour les moins de cinq ans[18]. Dans ce groupe d'âge, les causes majeures de décès sont: les infections diarrhéiques, le paludisme, différentes maladies intestinales, l'anémie, le tétanos et kwashiorkor[19,20]. L'UNICEF estime que la plupart de ces décès pourrait être empêché par des pratiques systématique de vaccination, la thérapie de réhydratation orale, des visites plus fréquentes des mères dans les centres sanitaires et un environnement plus hygiénique (une grande proportion de familles rurales n'ont pas accès à l'eau potable).

Il est à noter que les taux de mortalité peuvent aussi entraîner les femmes à porter plus d'enfants, pour que certains survivent. Le résultat est que seules 1.6% des femmes dans tout le pays et près de 1% dans les zones rurales emploient des méthodes de planning familial[21].

L'image qui émerge est que les femmes rurales sont affaiblies par les grossesses multiples et sont débilitées par la maladie. Par conséquent, leur capacité à remplir efficacement leurs multiples rôles s'amoindrit considérablement. En effet, outre le fait qu'elles dépensent la plupart de leur temps et énergie à faire pousser des récoltes en utilisant les méthodes traditionnelles (et produisant de moins en moins pour leurs besoins), elles doivent également s'occuper de la famille où la maladie et la malnutrition sont souvent à l'ordre du jour. Par ailleurs, les tâches domestiques: aller puiser de l'eau ou recueillir du bois leur prennent de plus en plus de temps, à quoi s'ajoute la cuisine qui est à peine suffisante pour assouvir les besoins de nutrition de la famille. C'est seulement en réduisant ces charges que toute tentative pour augmenter la productivité des femmes dans le travail rural sera couronnée de succès.

4. Statut Juridique des Femmes au Burundi

Les limitations du statut juridique des femmes tendent à restreindre leurs productivité et opportunités économiques. La situation juridique des femmes a quelque peu évolué au cours des 30 dernières années. Traditionnellement, les femmes ont été traitées légalement comme des mineures, sans avoir le droit de posséder ou

d'hériter de propriété indépendamment de leurs maris.

Même aujourd'hui, bien que les femmes sont de plus en plus engagées dans la production de produits destinés au marché, elles connaissent quelques contraintes légales qui inhibent leur pleine participation à l'économie. Par exemple, les femmes entrepreneurs ayant des affaires florissantes dans les zones rurales et urbaines ont souvent un membre masculin de la famille (à savoir le mari) chargé de gérer quotidiennement l'affaire. C'est lorsque la femme est chef de ménage (veuve ou divorcée) qu'elle s'occupe de son affaire de manière indépendante. Deux documents législatifs sont directement pertinents pour le statut des femmes: le Code de la Famille et le Code du Travail.

Le Code de la Famille

Le cinquième plan quinquennal (1988-1992) affirme le principe que la promotion et la participation des femmes dans un secteur quelconque ne devrait pas être contraint par des barrières juridiques. Malgré la force des pratiques coutumières à cet égard, un progrès considérable a été effectué en termes de législation. Un Code de la Famille (Code des Personnes et de la Famille) a été promulgué en 1980 pour améliorer la situation des femmes mariées. La polygamie a été déclarée illégale. De même, d'après la loi, les femmes mariées peuvent traiter des documents juridiques, détenir une propriété et peuvent, en accord avec leurs maris, s'engager dans une activité industrielle et avoir accès au crédit.

Depuis 1977, chaque famille a le droit de posséder la terre qu'elle laboure. L'acte officiel de propriété est tenu par le membre masculin chef de famille, lorsqu'il y en a un. Le manque général de titres officiels par les femmes limite leur accès au crédit[22,23].

En avril 1988, une commission a été établie pour proposer des amendements au Code, dont l'objectif était d'élargir les droits des femmes. La commission comprenait des représentants du gouvernement et des juristes, ainsi que des membres du Comité Central de l'Union des Femmes Burundaises. Sa recommandation et les amendements proposés au Code sont actuellement étudiés par le Ministère de la Justice et le Ministère de la Promotion Féminine et de la Protection Sociale.

Les propositions d'amendement ne résolvent pas certaines questions, surtout en ce qui concerne le droit d'héritage. Il a été proposé que les femmes devraient obtenir au moins la même sécurité économique en cas de divorce ou de répudiation, en leur permettant d'hériter la terre non pas de leurs maris, mais de leurs pères. Ces derniers assumeraient alors la responsabilité de prévoir que le bien-être de leurs filles soit similaire à celui de leurs fils. Les limitations pesant sur les droits des femmes rurales et urbaines concernant la libre propriété et l'utilisation des

ressources font qu'elles ne trouvent aucun intérêt à travailler dur pour leurs propres revenus. En outre, cette situation tend à les décourager de jouer un rôle économique plus actif.

Le Code du Travail

Les problèmes ayant trait aux femmes salariées vont devenir plus important à mesure que le secteur privé s'accroit dans les années à venir. Le Code du Travail affecte les femmes salariées travaillant dans les secteurs public et privé. L'Union des Travailleurs du Burundi (UTB), dont l'objectif principal est de sauvegarder le bien-être de tous les travailleurs salariés, est impliquée dans les délibérations du gouvernement sur les amendements au Code du Travail. La Commission Nationale Inter-Syndicale pour les Femmes Travailleuses de l'UTB lutte pour assurer que les amendements au Code garantissent les droits des femmes salariées dans le secteur privé pour un traitement égal dans l'emploi. Le président de cette commission n'est cependant qu'un membre parmi les 20 que compte le Bureau Exécutif de l'UTB, lequel n'a, jusqu'alors, pris aucune action sur les amendements proposés.

5. Accès des Femmes au Crédit

L'accès des femmes au crédit a été particulièrement limité. Les femmes n'accèdent pas au crédit et aux services offerts par les banques car ces dernières 1) ne sont en général pas intéressées par les petits prêts que les femmes demandent généralement, et 2) exigent en général une hypothèque de propriété comme collatéral avant d'accorder les prêts. La plupart des femmes ne peuvent pas fournir cette garantie car leur statut juridique leur refuse le droit de propriété. Par ailleurs, le manque de mobilité et de contact social des femmes, leur analphabétisme et leur absence de familiarité avec les institutions financières, rend toujours plus difficile pour elles l'acquisition d'un crédit.

Le Ministère de la Promotion Féminine et de la Protection Sociale surveille deux programmes de crédit pour les femmes: le programme Femmes-Crédit-Production (FCP), et l'Association pour la Promotion Economique de la Femme au Burundi (APEF). Tous deux sont encore en premier stages mais ils ont révélé qu'un grand intérêt existe pour utiliser leurs services.

6. Les Femmes Urbaines au Burundi

Environ 6% de la population vivent dans les zones urbaines, avec trois quart d'entre eux concentrés dans la capitale, alors que les autres sont dans les villes de province. Dans ce dernier groupe, l'activité principale pour 61% de la population est l'agriculture.

Parmi les 6% de population urbaine du pays, 2,4% sont employés dans le secteur moderne (1% avec le gouvernement) et 13,5% sont dans le

secteur informel[24]. Moins de 10% des salariés permanent dans le secteur moderne sont des femmes. Elles vivent principalement dans la capitale, et la plupart d'entre elles sont employées dans l'éducation primaire, l'administration générale, les services sanitaires et sociaux[25].

Selon une récente enquête de l'UNDP sur les femmes à Bujumbura, les contraintes majeures pesant sur ces femmes urbaines sont le poids de la tradition, leur faible statut social, un revenu inadéquat et une éducation limitée. Les femmes fonctionnaires ont estimé, d'après la même enquête, que leur performance professionnelle est souvent sous-estimée, que leurs chances de promotion sont limités, et qu'elles sont en général confinées dans des postes subordonnés.

Par contraste, les femmes rurales étudiées ont estimé que leurs problèmes majeurs étaient: trop de travail, une santé précaire, un manque de combustible domestique et d'eau potable. Elles ont également cité l'insuffisance de terre et les faibles productions des récoltes.

Les femmes urbaines, plus que leurs homologues rurales, sont de plus en plus forcées de trouver des alternatives pour augmenter leurs revenus afin de pouvoir survivre. Leurs efforts pour élargir leurs opportunités en s'engageant dans le secteur privé exigeront un plus grand accès à l'éducation et à la formation, et à la disponibilité du crédit ainsi que d'autres facilités.

7. Support Institutionnel Actuel pour les Femmes

Plusieurs ministères ont lancé des programmes destinés à aider les femmes rurales aussi bien qu'urbaines. Ces programmes sont encore dans leur phase initiale. Le Ministère de la Promotion Féminine et de la Protection Sociale (MPFPS) parraine le programme FCP qui offre un crédit aux femmes. Il parraine également les programmes d'alphabétisme, de travail manuel et de bien-être familial, tout en fournissant une assistance pour des activités à petite échelle dans l'agriculture, la construction de bâtiments, le traitement alimentaire et dans d'autres domaines. Les donateurs étrangers impliqués dans certains de ces programmes comprennent G.T.Z. et Action Aid. Le Ministère du Travail et de la Formation Professionnelle s'engage dans des activités similaires: alphabétisme, formation pour acquérir des aptitudes particulières, planning familial, crédit pour les petites entreprises et d'autres initiatives communautaires. L'Union des Femmes Burundaises (UFB) encourage ses membres à jouer un rôle plus actif dans la vie politique et sociale du pays, en organisant des groupes communautaires locaux pour donner leur temps à des petits projets de production.

Bien que ces efforts représentent des initiatives significatives, une contrainte majeure entrave leur efficacité: ces organisations

exécutent des programmes pour les femmes qui s'empiètent les uns sur les autres, et leurs activités ne sont pas du tout coordonnées, ni parmi les organisations, ni avec les différents ministères. Leur efficacité est également limitée par le fait que leurs dirigeants manquent de formation technique et de savoir-faire, et du soutien logistique pour mettre en oeuvre leurs projets. De plus, ils ne disposent pas d'une coordination institutionnelle avec le personnel sur le terrain des ministères techniques (par exemple, les travailleurs agricoles en extension) qui pourraient les aider dans leurs efforts. Les objectifs et les intentions de ces programmes sont très louables, mais l'absence de coordination tellement nécessaire pose le risque de diluer leurs efforts. Cependant, et malgré leurs limites, ces programmes fournissent des leçons précieuses pour les initiatives futures de même nature.

B. Programmes Actuels Pertinents pour les Femmes

1. Introduction

Une multitude d'activités de développement sont en cours au Burundi. Elles sont parrainées par une large variété de donateurs. Un certain nombre d'entre eux ont un impact sur les femmes, soit incidemment, soit par dessein. Comme indiqué ci-dessus, il existe un manque éclatant de coordination entre les nombreuses activités, que ce soit entre les donateurs eux-mêmes ou encore entre les ministères concernés. Trop souvent, leurs efforts sont localisés, éparpillés et duplicatifs, réduisant par conséquent l'impact d'ensemble des ressources nationales et étrangères disponibles.

Il existe cependant une réalisation croissante à la fois par le gouvernement et la communauté des donateurs que si un impact national significatif doit être atteint, une coordination accrue des activités de développement dans tous les secteurs est nécessaire, y compris ceux qui ont trait au bien-être des femmes.

Récemment, des initiatives prometteuses ont été adoptées. L'UNICEF et le Ministère de la Promotion Féminine et de la Protection Sociale ont pris des mesures destinées à encourager une coordination accrue des actions prises par les différents donateurs, en particulier celles portant sur le bien-être des femmes et des enfants[26]. A cet égard, le MPFPS a organisé en juin 1991 un séminaire financé par l'UNDP sur l'intégration des femmes dans le processus de développement. L'une des recommandations majeures du séminaire a été la création d'un comité de coordination pour les activités relatives aux femmes.

2. Programmes de Gouvernement

Le cinquième plan quinquennal de développement pour 1989-1992 du gouvernement de la république du Burundi a cinq objectifs principaux, tous impliquant à un certain degré l'agriculture. Ces

objectifs sont:

- La consolidation de l'auto-suffisance alimentaire et l'accroissement, la diversification et l'amélioration de la qualité des produits agricoles pour l'exportation.

- La modernisation du secteur rural par le biais de la décentralisation des structures administratives et des projets de développement.

- L'entretien et la protection de l'infrastructure et des ressources naturelles de la nation.

- La diversification des exportations à travers la promotion des petites et moyennes entreprises.

- Le renforcement de la contribution des petites entreprises informelles à la croissance du produit national et à la création d'emplois dans le secteur non-agricole.

Ces priorités sont fondées sur un nombre de propositions dérivant des directives recommandées par le Programme d'Ajustement Structurel (PAS).

Une première proposition de base pour la réalisation de ces objectifs suppose la libéralisation du secteur privé et une meilleure performance par les institutions publiques. Il est aussi supposé que dans la mesure où plus de conditions optimales sont créées, celles-ci faciliteront la génération d'encouragements et d'initiatives économiques. Ceux-ci conduiront alors à l'amélioration de la production et de la productivité.

Une seconde proposition du cinquième plan de développement quinquennal est celui de la diminution de la dépendance sur les exportations des récoltes traditionnelles génératrices de revenus (café, thé, coton) qui sont fortement affectées par les fluctuations internationales des prix. L'objectif est d'accroître et de diversifier les récoltes alimentaires comme des récoltes génératrices de revenus (produits frais ou traités pour l'exportation), et de fournir des substituts pour les produits importés par les industries en développement (surtout les PME) dans la transformation des produits de base locaux.

La troisième proposition est fondée sur la supposition que la production de récoltes alimentaires jouera un rôle catalyseur en augmentant plus rapidement que la population n'augmente. D'où, on s'attend à ce qu'un excédent soit disponible pour les agro-industries et pour l'exportation.

Comme indiqué auparavant, l'objectif macro-économique majeur du plan de développement quinquennal est centré sur le secteur agricole en spécifiant comme objectif d'ensemble une augmentation

annuelle de 5% du PNB. En effet, le secteur agricole a obtenu la plus grosse part des options d'investissement du plan parmi les secteurs directement productifs.

Dans le cadre de plan quinquennal, une grande variété d'activités de développement ont le potentiel pour rehausser la situation des femmes. Avec le support des agences bilatérales et multilatérales, un certain nombre de ministères et d'institutions voisines sont engagés dans des programmes destinés à fournir aux femmes des services et des informations sur la santé, la nutrition, le planning familial, et les soins pour les enfants, l'alphabétisme et d'autres questions relatives à l'amélioration de leurs vies et celles de leurs familles. L'étendue et l'impact des programmes varient considérablement, comme décrit ci-dessous.

Vaccination

Le programme national de vaccination des enfants du Burundi est l'un des plus positifs en Afrique. Il a été commencé en 1980 et a atteint 80% de couverture en 1990. L'USAID et l'UNICEF sont les donateurs principaux de ce programme.[27]

Planning Familial

Par contraste, le planning familial moderne est pratiqué par 1,6% seulement de la population en considération. Emu par les sombres réalités démographiques révélées par le recensement de 1979, le gouvernement a lancé un programme national qui a débuté en 1983. Les contraceptifs ont été rendus disponibles dans les centres de santé. Leur faible niveau d'acceptation par les femmes est dû aux raisons suivantes:- le manque d'information répandue et de programmes d'éducation, l'opposition des hommes, les rumeurs et les propagandes négatives, et l'idée générale dans les zones rurales que le devoir d'une femme est de reproduire le plus d'enfants possible. Avec l'assistance de la Banque Mondiale, UNFPA et USAID, le programme national a récemment pris des mesures pour définir ces contraintes plus clairement et pour reformuler une stratégie pour les surmonter.

Extension Agricole

Un certain nombre d'organisations s'occupent maintenant de la formation portant sur la production de récolte alimentaire, les récoltes génératrices de revenus, l'élevage de bétail, la sylviculture et le développement rural intégré, le tout sous la surveillance du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Malheureusement, seul un petit nombre de ces agences fournissent des services directement dirigés vers les femmes, malgré le rôle important que les femmes jouent dans la production alimentaire. En 1989, ISABU a effectué une étude sur les perspectives pour renforcer les programmes d'extension agricole pour les femmes[28].

Il a recommandé un effort concerté pour impliquer davantage les femmes dans le système d'extension au Burundi. L'étude a mis l'accent sur le fait que ceci prendrait beaucoup de temps pour rendre plus efficace la fourniture de services aux femmes agricultrices.

3. Organisations Non-Gouvernementales

Près de 80 associations volontaires étrangères et groupes religieux, certains bénéficiant du soutien bilatéral du gouvernement, sont impliqués dans des petits projets d'assistance à travers le pays. Certains de leurs programmes portent sur la population rurale en général, et surtout sur les femmes et les enfants. D'autres programmes concernent des organisations de groupe, étudiants et chercheurs, et les dirigeants gouvernementaux. D'autres bénéficiaires comprennent: les membres de groupes religieux particuliers, les personnes handicapées physiquement et socialement, et les victimes du SIDA.[29] La plupart des activités des NGO sont plutôt localisées dans leur impact et, jusqu'à présent, ont montré une faible indication d'un potentiel pour une reproduction et une expansion sur une échelle nationale.

Comme indiqué précédemment, la plupart des NGO opèrent de manière indépendante et n'ont pas de relation opérationnelle avec d'autres groupes. Récemment, cependant, des tentatives ont été faites pour coordonner leurs activités. L'UNICEF a fait l'effort le plus approfondi jusqu'à présent en catalogant les activités des NGO dans le pays. De son côté, et avec la coopération de l'UNDP, le gouvernement du Burundi, a réuni une table ronde pour discuter l'assistance des donateurs en septembre 1990.[30] La Banque Mondiale a également pris l'initiative de réunir les agences donatrices pour discuter des dimensions sociales du Programme d'Ajustement Structurel.

Dans l'ensemble, une coordination plus efficace des efforts à la fois des NGO et des organisations officielles est essentielle si les buts de développement national doivent être atteints avec les ressources disponibles actuellement.

4. Programmes de Crédit

Plusieurs programmes de crédit ont été lancés au Burundi avec comme objectif principal d'encourager les petites et moyennes entreprises. Certains offrent la possibilité d'aider les femmes à obtenir un crédit:

Le Projet APEX[31]

Financé par la Banque Mondiale, ce projet a pour cible exclusive les PME. Il fournit $8 millions (FBu. 1.150 millions) à travers un volet spécial de la Banque Centrale pour Banques Commerciales pour

accorder des prêts aux PME. Le plafond du prêt est de FBu. 80 millions (environ $400.000) Le projet APEX fournit également $800.000 pour l'assistance technique à la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCIB) en élaborant et en évaluant les propositions de prêts. Depuis la fin 1987, plus de 300 propositions de prêts ont été reçues, mais seulement 18 ont été acceptées, bien en-dessous des $8 millions disponibles. L'acquisition d'un prêt APEX exige un degré de sophistication entrepreneuriale, et ceci a contribué à l'absence de femmes ayant emprunté.

Les Coopératives d'Epargne et de Crédit (COOPEC)

Ces coopératives sont promues à travers un projet national financé et mis en oeuvre par l'assistance technique d'une organisation française, le Centre International de Crédit Mutuel.[32] Chaque branche COOPEC accèpte l'épargne et accorde du crédit à ses membres. Les prêts vont jusqu'à FBu. 500.000 ($2.500) pour les membres individuels et les taux d'intérêt sont à 11% pour l'agriculture. COOPEC accepte seulement des individus comme membres et non des groupes. Après avoir été membre six mois et en ayant régulièrement épargné, le membre peut emprunter jusqu'à cinq fois ses dépôts.

Le programme est en place uniquement dans les zones rurales pour l'instant. Il s'est tellement étendu depuis sa création en 1984 qu'il avait 70 branches avec 10.000 membres dans six provinces en décembre 1990, et des dépôts s'élevant à plus de Fbu. 900 millions ($4,5 millions). Toutes les provinces sont prévues pour être couvertes d'ici 1993.

Bien que 72% de la valeur des prêts COOPEC soit assigné au logement, 13% du montant (mais 30% de leur nombre) est assigné aux objectifs agricoles. La COOPEC est particulièrement active dans les domaines des récoltes génératrices de revenus, où les emprunteurs ont les ressources pour rembourser leurs prêts. En effet, les fermiers avec peu de récoltes génératrices de revenus et sans excédents de récoltes alimentaires ont des difficultés pour obtenir des prêts agricoles. Pour faire face à ce problème, la COOPEC a l'intention de créer un fonds spécial avec ses excédents de dépôt pour accroître ses services aux régions plus pauvres du pays, où les fermiers paysans ont des difficultés à obtenir et à rembourser les prêts.

Bien qu'il opère sous l'égide du Ministère du Développement Rural, le programme COOPEC est dirigé indépendamment de la structure gouvernementale. Ses membres ont confiance dans le programme. Le COOPEC n'a pas encore évalué le profil de ses membres et emprunteurs, mais les femmes constituent un pourcentage substantiel des membres.

Femmes-Crédit-Production (FCP)

Il s'agit d'un programme pilote de crédit financé par l'UNICEF depuis 1988 (avec un soutien limité du Corps de la Paix américain sous forme de volontaires). Il est dirigé principalement vers les femmes rurales[33], bien qu'une composante urbaine ait été ajoutée au projet en 1990. Le programme prévoit des petits prêts à 6% d'intérêt pour les groupes de femmes, à travers la Banque Nationale pour le Développement Economique (BNDE). Il est géré par le Ministère de la Promotion Féminine et de la Protection Sociale (MPFPS).

Depuis 1988, le programme FCP rural a eu l'adhésion de 600 femmes appartenant à plus de 80 groupes, dans 4 provinces. L'UNICEF est en train de remodeler le programme en rue de l'expérience passée. Le progrès a été plutôt lent au cours de la phase pilote, dû en partie à ce que l'FCP ne bénéficiait pas de la coopération des services techniques, tant au niveau de la commune que de la province, pour aider les groupes de femmes à garantir les éléments appropriés d'agriculture et de conseil d'extension pour rendre leurs prêts profitables. L'avantage du programme PCP est qu'il a été créé.comme une incitation parmi les femmes à former des groupes pour conduire des projets avec l'assurance de pouvoir garder les profits. Ceci est en contraste avec l'Union des Femmes Burundaises (UFB), qui exige que les femmes fassent don de leur temps pour des activités spécifiées.

Association pour la Promotion Economique de la Femme (APEF)

Cette association est parrainée par le Ministère de la Promotion Féminine et de la Protection Sociale. L'association fonctionne actuellement à Bujumbura et dans le reste du pays, surtout dans les centres urbains. L'APEF a enregistré plus de 600 membres, chaque membre devant payer un droit d'inscription de FBu. 3.000. Depuis avril 1989, avec la coopération de la Banque Nationale pour le Développement Economique (BNDE), le programme APEF a garanti plus de 100 petits emprunts jusqu'à Fbu. 500,000 ($2,500) chacun à un taux d'intérêt de 11% pour les femmes qui s'engagent dans des activités d'agriculture, d'artisanat et de petites entreprises. Toutefois, Le programme est gêné par l'absence d'un personnel formé et suffisant, et apparemment par le manque d'engagement de la BNDE sur le programme qu'elle ne juge pas profitable par comparaison avec ceux qui impliquent de larges emprunts.

5. Programme de l'USAID et sa Pertinence pour les Femmes

La stratégie de l'USAID soutient les efforts d'ajustement structurel du gouvernement du Burundi. Il aide pour faire face aux problèmes de développement du pays par le biais d'une approche sectorielle. Ses domaines actuels d'intervention comprennent: un

programme de promotion d'entreprise, des projets d'assistance dans le planning familial, le développement des ressources humaines, la prévention du SIDA et des maladies transmissibles de l'enfance, et une recherche des systèmes de petites exploitations. Dans l'ensemble, ces activités ont un objectif commun: élever les revenus et la productivité, étendre le secteur privé, et créer des emplois dans les domaines non-agricoles. En outre, leur objectif est de rehausser la capacité nationale des burundais. Aucune de ces activités n'a fait face aux questions féminines de manière spécifique, bien que le projet de développement des ressources humaines ait mis l'accent sur le recrutement des femmes comme bénéficiaires de la formation.

L'USAID est actuellement en train de définir son Plan Stratégique de Programme de Pays (CPSP)--un document de stratégie à long terme), et devrait achever cet exercice à la fin 1992. Bien que les objectifs principaux de soutenir le développement du secteur privé et d'accroître la capacité des ressources humaines resteront les mêmes, USAID utilisera l'occasion du CPSP pour faire face de manière systématique aux problèmes des femmes burundaises dans son futur programme et ses projets spécifiques.

La proposition de la stratégie WID et le plan d'action ci-dessous (Parties II et III) présentent des recommandations pour un cadre d'action et des activités spécifiques qui s'occuperont concrètement des contraintes auxquelles les femmes font face tels que décrits dans ce rapport. USAID devrait prendre ces recommandations en considération à mesure qu'il développe sa stratégie de programme à long terme.

II. STRATEGIE POUR UN PARTENARIAT DES FEMMES DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU BURUNDI: UNE PROPOSITION

A. Pourquoi les Femmes?

Dans les circonstances actuelles où le chômage des hommes est en augmentation rapide et a aggravé le pouvoir d'achat déjà déclinant de la population urbaine et rurale, pourquoi les femmes seraient elles considérées séparément? Dans le cas du Burundi, la réponse est simple: si les femmes constituent la pierre angulaire du système national de production alimentaire, elles devraient aussi constituer le point de focalisation de toute stratégie nationale de développement et, par extension, être le point de focalisation des donateurs.

Le plan de développement quinquennal actuel s'occupe des femmes de manière marginale, sous le chapitre Famille et Promotion Féminine (p.117). Il est implicite que leur développement économique est la responsabilité du Ministère de la Promotion Féminine et de la Protection Sociale et de l'Union des Femmes Burundaises, qui est une institution politique.

Comme indiqué auparavant, les femmes ont été une force motrice invisible responsable du maintien de l'agriculture, qui est l'indicateur économique principal du Burundi (60% du PIB). Dans la mesure où l'agriculture est un secteur d'importance cruciale pour le cinquième plan quinquennal, il devient impératif de se concentrer davantage sur cette question.

Ni le MPFPS ni l'UFB n'est qualifié, pour une variété de raisons, pour résoudre les contraintes techniques dont les femmes ont à faire face. Les ministères techniques, pour leur part, ne mettent pas en oeuvre des programmes qui concernent directement l'intégration économique des femmes. Ceci augmente le risque de marginaliser ce qui devrait être le coeur du problème, à savoir l'implication et participation totale des femmes à la modernisation du secteur agricole clé.

Dans la mesure où 94% de la population du Burundi vit dans les zones rurales, la plupart des problèmes, surtout ceux qui concernent les femmes, tendent à être centrés sur l'agriculture et le secteur rural. En fait, même parmi les 6% restant de la population qui habite les centres urbains, l'agriculture constitue l'activité économique principale pour 61% d'entre eux, et 90% d'entre eux sont des femmes.

En 1980, 6,5% des salariés permanent de la force de travail (35%) étaient des femmes, la plupart d'entre elles travaillant dans la capitale, Bujumbura. Elles etaient employées dans les secteurs traditionnellement réservés aux femmes: éducation primaire, services sociaux, services sanitaires et de secrétariat. Seule une

petite minorité avait des postes à responsabilité dans le secteur public ou privé. Le conservatisme culturel semble être le facteur inhibitif, affectant l'avancement économique et professionnel à la fois des femmes rurales et urbaines. Ceci constitue une contrainte majeure sur les efforts de développement du pays. Pour surmonter ces obstacles, il est essentiel de souligner, à tous les niveaux, le rôle critique des femmes dans le développement économique.

B. Réformes et Politiques Nationales en vue de la Participation Economique des Femmes dans le Développement

Au regard de ce qui précède, le gouvernement du Burundi a besoin d'entreprendre des réformes dans trois secteurs spécifiques. Il est essentiel de faciliter le changement socio-culturel et économique:

- Réforme législative portant sur les droits économiques de base des femmes
- Réforme institutionnelle au sein du programme de population nationale
- Réforme de la politique dans le secteur agricole

Chacune de ces questions est discutée ci-dessous.

1. Réforme Législative

L'histoire nous enseigne que le changement social et le changement juridique ne vont pas toujours au même rythme. L'un précède ou affecte l'autre, en fonction de la situation politique ou socio-économique d'une nation, à un moment particulier de son développement. Cependant, dans de nombreux cas, le changement juridique peut précipiter ou donner une direction au changement social. Le Burundi est une nation qui se trouve actuellement dans ce cas. L'occasion doit être saisie.

Le changement juridique doit être entrepris dans trois domaines fondamentaux:

a. Une révision du "Code de Famille, avec pour objectif la libéralisation des droits des femmes dans le domaine de l'héritage, le divorce et la propriété.

b. Une révision du Code du Travail, avec pour objectif d'accorder des droits égaux aux femmes concernant la formation, l'emploi et la promotion dans les secteurs public et privé. Une attention particulière devrait être apportée aux besoins des mères qui travaillent.

c. Légalisation de l'accès des femmes mariées aux comptes bancaires personnels et au crédit, sans l'approbation de leurs maris. En outre, on devrait leur permettre de gérer de manière indépendante leurs comptes et leurs affaires commerciales.

2. Réforme Institutionnelle au sein du Programme de Population

La question de la population au Burundi est reconnue par tous comme étant une pierre d'achoppement économique majeure. Son augmentation rapide est directement relié à l'épuisement de terre arable et des ressources naturelles en général. Elle constitue une charge pour tous les habitants du Burundi, surtout pour les femmes qui, à mesure que les années passent, ont de plus en plus de difficulté à prendre soin de leurs familles et d'elles-mêmes. La crise est déjà listée comme un domaine prioritaire du gouvernement du Burundi. Le programme national de planning familial a été récemment annexé, par un décret présidentiel, au bureau du Premier Ministre et au Ministre du Plan qui surveille un comité de coordination sur la population représentant tous les ministères techniques.

La mise en oeuvre du programme national de planning familial est la responsabilité du Ministère de la Santé, soutenu par USAID et UNFPA, qui fournissent un financement et une assistance technique.

La mise en oeuvre efficace du programme est entravée par deux contraintes majeures: institutionnelle et financière. Ces contraintes ne seront pas facilement surmontées sans un engagement budgétaire substantiel. Les coûts périodiques dans le secteur de la santé sont connus pour constituer un poids important pour les budgets nationaux, résultant souvent en la dilution des efforts en raison du manque d'allocations budgétaires suffisantes. Malgré l'urgence reconnue de la tâche à venir, le secteur de la santé ne se voit attribuer qu'un maigre 3,3% de l'ensemble du budget d'investissement dans le cinquième plan quinquennal de développement. Si les goulots d'étranglement financiers ne sont pas pris en charge par les activités actuelles de programmation, les investissements déjà engagés pourraient s'avérer très insuffisants par rapport aux objectifs établis par le gouvernement. En ce qui concerne les contraintes institutionnelles, l'ouverture vers les zones rurales du pays doit être intensifiée. Voici trois recommandations pour accomplir ceci:

a. Renforcement du travail du personnel rural d'encadrement de planning familial en augmentant leurs ressources humaines et matérielles.

b. Etablissement et opération d'un système d'unités sanitaires mobiles en province pour un programme combiné d'éducation et de soins préventifs dans les domaines de la santé, l'hygiène, la nutrition et le planning familial. Le programme se concentrerait sur les provinces qui en auraient sérieusement besoin.

c. Mise en place d'un système de docteurs itinérants pour la tâche spécifique de prendre soin des problèmes de planning familial et de gynécologie dans les cliniques communales qui sont loin des hôpitaux de province.

3. Réformes Agricoles

Deux questions sont d'importance critique pour les femmes rurales et sont directement liées à la productivité agricole: Energie du ménage et le transfert de technologie agricole.

a. Energie du Ménage

L'énergie du ménage doit être considérée non seulement comme une question domestique, mais aussi une question agricole. Le besoin croissant pour les feux de bois et de charbon a conduit au déboisement, à l'érosion du sol, et au déclin subséquent de la production alimentaire. Le cinquième plan quinquennal accorde une courte section (p.235) aux sources alternatives d'énergie à étendre aux zones rurales, à savoir technologie biogaz et des foyers améliorés. Cependant, aucune des solutions identifiées ne s'est révélée appropriée pour les zones rurales.

La technologie biogaz, qui constitue encore une initiative coûteuse présente deux inconvénients majeurs. D'un côté, elle tend à consumer la même ressource que celle utilisée comme fertiliseur organique, un apport agricole majeur dans le pays. De l'autre côté, la mise en oeuvre de cette technologie requiert un changement fondamental dans les peuplements/établissements ruraux, que ce soit sur les collines ou dans les plaines. Pour de meilleurs bénéfices économiques, il exige un groupement des maisons qui n'est pas facilement accepté par les personnes d'un point de vue socio-culturel.

En ce qui concerne les foyers améliorés, les concepteurs n'ont pas encore impliqué les femmes rurales dans leur expérience. Ils n'ont pas pris en compte ses habitudes de cuisine, la taille de ses marmites, les mesures de sécurité nécessaires de plus, le fait qu'au Burundi, les feux pour la cuisson servent aussi pour chauffer la maison pendant les nuits pluvieuses et froides.

La recherche pour des solutions au problème de l'énergie du ménage peut être effectuée avec succès, mais seulement avec la coopération de ceux qui sont le plus concernés par leur éventuelle utilisation.

En conséquence:

- Au niveau national, la priorité devrait être donnée aux efforts intensifs, à savoir, la recherche, l'expérimentation, la sensibilisation, pour trouver des solutions à la crise de l'énergie dans les ménages. Ceci doit être entrepris avec la collaboration des gens, surtout des femmes, dans les différentes régions naturelles du pays. (Chaque région doit produire une solution différente appropriée à ses propres conditions).

- Standards nationaux obligatoires pour des méthodes plus efficaces d'économie du bois dans la production de charbon devraient être établis. Ceci impliquerait que l'organisation des programmes d'information pour les producteurs de charbon à travers les circuits de la Commune, la structure du parti, les NGO et les différentes institutions gouvernementales.

b. Transfert de Technologie Agricole

Le niveau de productivité agricole des femmes rurales stagne en raison du fait que les nombreux services d'extension existant dans le pays (gouvernementaux et non gouvernementaux) n'ont pas réussi à leur cibler suffisamment leurs messages sur la technologie.

L'absence d'une politique claire sur la production de récolte alimentaire a conduit à une multiplicité d'approches et d'expériences entamée par les différents NGO, donateurs, et institutions religieuses ou gouvernementales. L'extension agricole au Burundi a été principalement associée à la production de récoltes génératrices de revenus comme le café et le thé. Comme il s'agit d'une activité dominée par les hommes et rapporte plus de 85% des devises étrangères de la nation, il est évident que les services d'extension ont, pour la plupart, ciblé les hommes. En général, les femmes productrices ont été à peine considérées comme clientes potentielles des services d'extension. Leur participation dans les sessions d'extension est une affaire d'initiative personnelle; certaines y assistent parce qu'elles sont chefs de famille.

Sous le projet actuel de soutien des services agricoles financé par la Banque Mondiale, les activités d'extension sont en train d'être réorganisées et consolidées sous une institution gouvernementale; le Service d'Extension du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. La recherche deviendra la seule responsabilité de l'organisme - ISABU. Suivant l'approche traditionnelle de formation et de visite (F&V), le service d'extension tend actuellement à adresser son message à la famille, les femmes y faisant partie. Dans les champs d'expérience d'ISABU, c'est à dire ses programmes de recherche de fertilisation, la ferme est l'unité de recherche, où les recommandations concernant les transferts de

techniques et les nouveaux apports sont donnés au chef de famille, que ce soit le mari ou une femme divorcée ou veuve.

Ceci n'est pas l'approche maximale: les méthodes de recherche et d'extension devraient mieux refléter l'accent mis par le cinquième plan quinquennal sur la production de récolte alimentaire, en portant davantage l'attention sur le producteur majeur de récolte alimentaire - la femme. En effet, à moins que le message ne soit transmis par le canal approprié, les problèmes de production de récolte alimentaire s'accroîtront. Il n'est pas réaliste de supposer qu'un mari va transférer un message ou une technique d'extension à sa femme simplement parce qu'il habite sous le même toit. Non seulement la femme a peu de temps pour écouter l'information (souvent diluée) donnée par son mari, mais la nature des interactions entre couples, que ce soit au Burundi ou ailleurs dans le monde, ne favorise pas toujours de tels échanges.

L'approche conceptuel du marketing social pourrait bien être appliquée au domaine de l'extension et de la recherche, à savoir connaître les besoins des clients, leur niveau de 'know how' et leurs moyens financiers, pour les rendre conscients de leur besoin du produit, augmentant ainsi la probabilité de son achat et de son utilisation. L'adoption de cette approche pourrait, de manière concrète, aider le cinquième plan quinquennal de développement à atteindre son objectif de générer un excédent de récoltes alimentaires.

L'adoption d'une politique nationale de réforme sur le transfert de technologie pourrait contribuer à résoudre deux problèmes: la multiplicité hasardeuse des approches, et le fait que le transfert de techniques saute souvent ceux qui pourraient en bénéficier le plus. Les programmes suivant devraient, par conséquent, être considérés comme des domaines prioritaires dans le secteur agricole:

- L'étude et la mise en oeuvre d'une réforme du programme national d'extension. La réforme devrait favoriser une approche par laquelle les messages d'extension et de recherche pertinents pour les récoltes alimentaires seraient dirigés spécifiquement vers les femmes, plutôt que d'être transmis à travers le chef de famille (dans le cas où ce ne serait pas une femme).

Cette suggestion de mettre l'accent sur les femmes ne signifie bien entendu pas l'exclusion des hommes, et surtout des maris, dans la participation aux activités d'extension à la fois sur et en dehors de l'exploitation. Cependant, ceci implique que le moment choisi pour les sessions devraient prendre en considération les taches quotidiennes des femmes pour faciliter leur disponibilité. Cela signifie également que les travailleurs en extension devraient prendre le temps de visiter les champs lorsque les femmes sont présentes, demander leurs besoins spécifiques et discuter des

questions technologiques pertinentes avec elles. En tout état de cause, étant donné la prédominance des normes culturelles, les travailleurs en extension ne peuvent prendre l'initiative pour des actions avec les femmes sans informer et impliquer leurs maris.

- L'étude et la mise en oeuvre d'une politique encourageant la provision de crédit (à des termes préférentiels) précisément pour l'utilisation de fertiliseurs et de modifications du sol. En tant que productrices principales de récoltes alimentaires, les femmes seraient les principales bénéficiaires de cet aménagement.

C. LE "PROGRAMME DE STRATEGIE DE PAYS" DE L'USAID POUR L'INTEGRATION ECONOMIQUE DES FEMMES AU BURUNDI

1. La Stratégie : Objectifs

a. L'Objectif du Programme de Pays de l'USAID

Tout en reconnaissant que l'agriculture fournit 85% de l'emploi direct de la population et que les 15% restant ont des intérêts dans ce secteur (Programme BEPP/BEST, p.2), l'objectif principal de l'assistance de l'USAID dans les cinq à sept années qui suivent au Burundi sera de favoriser la croissance de l'entreprise privée. Une attention spéciale sera portée aux petites et moyennes entreprises, aux exportateurs et à ceux qui opèrent dans les villes secondaires (BEPP/BEST Project Paper, p.1). Il est évident que de nombreux hommes et femmes du Burundi rural bénéficieront de cette approche (Idem, p.82)

Il n'est pas clair cependant comment la majorité des femmes peuvent raisonnablement espérer devenir bénéficiaires alors qu'elles ne disposent pas des actifs essentiels. En effet, et comme noté plus haut, elles n'ont pas à proprement parler de revenus, pas de titre de propriété et pas de collatéral pour leur permettre d'acquérir du crédit. La majorité des femmes sont analphabètes; elles ne sont souvent pas familières avec les technologies agricoles modernes et les facilités de marketing. Les entretiens/enquêtes indiquent qu'elles n'aiment pas du tout le risque, à quoi s'ajoute la peur d'accumuler de l'argent liquide.

Il existe un besoin d'entreprendre, dans le cadre du programme USAID, des politiques de réforme destinées à résoudre les contraintes et les dilemmes qui affectent les femmes. A moins qu'un changement ne soit entrepris (comme cela est arrivé avec le secteur privé dans son ensemble), les femmes ne seront pas en mesure de remplir les rôles qu'on attend d'elles comme joueurs-clé dans le développement économique du pays.

b. Objectifs de la Stratégie de l'USAID pour l'Intégration Economique des Femmes

C'est à partir de l'analyse des conditions actuelles des femmes au Burundi que USAID a formulé sa proposition de stratégie pour leur intégration économique. Cette stratégie a une place importante dans le programme d'ensemble pour le pays, cellui-ci soutient le plan de développement général de la nation. Elle est destinée à permettre aux femmes de faire face au défi d'une pleine participation dans la croissance économique de la nation.

Les trois objectifs d'ensemble proposés par la stratégie WID de l'USAID sont reliés aux trois domaines de réforme de la politique nationale proposés ci-dessus. Ils ont pour but de renforcer la création de l'environnement nécessaire pour une auto-suffisance alimentaire soutenable et de générer un excédent de produits agricoles pour l'exportation.

Les objectifs de la stratégie WID sont:

- Fournir des droits égaux aux femmes, dans les législations et à travers les réformes de politique nationale, afin de leur permettre de réaliser pleinement leur rôles de partenaires égales dans le développement.

- Soutenir les efforts destinés à obtenir une balance rationnelle entre la croissance de la population et les ressources du pays. Cette balance est une condition essentielle pour une meilleure santé de la famille, les augmentations de production et de productivité, et l'augmentation des conditions générales de vie des populations rurales et urbaines.

- Fournir aux femmes les opportunités qui leur permettront d'améliorer leur productivité agricole, faisant ainsi face aux défis qui leur sont lancés dans le cinquième plan quinquennal de développement.

Ces objectifs sont ambitieux et devraient être regardés comme des objectifs à long terme. La base de leur achèvement devrait cependant être préparé dès aujourd'hui. En gros, ceci peut être réalisé par un plan d'action bien intégré dans le plan stratégique de programme de pays de l'USAID. Des efforts de coordination et de soutien mutuel avec les autres agences donatrices sont des ingrédients essentiels du succès.

Au sein de chaque objectif, différentes activités et politiques de réforme sont proposées. Chacune d'entre elles fait partie du plan USAID actuel ou planifié, ou est reliée à des activités exercées en commun entre l'agence et les autres organisations donatrices. D'autres actions recommandées pourraient nécessiter l'addition d'un

nouveau programme ou projet soit par USAID, soit en coordination avec les programmes des autres donateurs.

2. Les Actions : Buts

Les actions identifiées font face aux questions fondamentales affectant à la fois les femmes rurales et urbaines: réformes législatives et des réglementations, formation et facilités de crédit/bancaires et renforcement des services de support institutionnel. Elles comprennent également la coordination des initiatives et de l'instauration de micro-entreprises, etc.

Les actions relatives aux nécessités de base comme l'eau potable et une habitation décente ne furent pas comprises car d'autres agences s'en occupent déjà (UNICEF et COOPEC, respectivement). Ce qui manque également ce sont les fonds pour la provision de crédit aux femmes de différentes catégories économiques. De tels fonds existent déjà à travers les projets APEX, APEF, COOPEC et FCP (Banque Mondiale, Banque Mondiale des Femmes, Aide Française et UNICEF, respectivement). Ce qui manque, cependant, est un mécanisme bancaire et de crédit plus adéquat pour les femmes rurales et semi-urbaines.

a. Premier Objectif: Réforme Juridique et Réglementaire pour le Développement du Secteur Privé

Il s'agit principalement de réformes juridiques concernant les droits des femmes à l'héritage, tel que stipulé par le Code de la Famille, et à l'égalité dans les Codes du Travail. Des projets d'amendements sur ces questions ont été proposés respectivement par l'Union des Femmes Burundaises et la Commission Inter-Syndicale des Travailleuses Burundaises, un organisme de l'Union des Travailleuses du Burundi.

Les actions envisagées sous cet objectif ont trois buts:

- Aider à surmonter les contraintes affectant les femmes burundaises dans leur vie professionnelle et privée.

- Aider à changer les normes culturelles qui handicapent les efforts des femmes burundaises à participer dans les secteurs économiques modernes par le biais de réformes légales et réglementaires.

- Aider à la création de conditions favorables qui permettraient aux femmes de devenir pleinement engagées dans la production et la croissance économique, d'abord pour leur propre avancement personnel, puis pour la modernisation du pays dans son ensemble.

b. Second Objectif: Réforme Institutionnelle et Développement de Ressource Humaine

Il s'agit ici du besoin urgent pour une plus grande coordination des actions des donateurs et de l'engagement de l'USAID à l'une des premières priorités du gouvernement --croissance rationnelle de la population en harmonie avec les ressources de la nation.

Les barrières provenant de l'attitude envers le planning familial, le conservatisme culturel et religieux, les fausses rumeurs et les peurs dues au manque d'information et de services adéquats, sont lents à changer dans n'importe quel pays. Dans les nations industrielles, l'éducation formelle et la planification économique au niveau de la famille ont été des facteurs qui ont aidé à surmonter ces barrières. Le Burundi n'a pas le temps d'attendre que ces facteurs changent lentement les mentalités de sa population. Ce qui est nécessaire, à cet égard, sont des programmes massifs d'éducation et d'information pour les hommes et les femmes aussi bien ruraux qu'urbains, soutenus par des services sanitaires et de planning familial adéquats.

Les actions proposées pour faire face à ces objectifs sont:

- Renforcement du programme de population à travers une coordination plus efficace des donateurs et une assistance technique et financière accrue.

- Assurer une couverture rurale plus large des programmes de population et de santé par le biais d'une meilleure provision de personnel, des facilités de formation et de logistique.

c. Troisième Objectif: Réforme Agricole

Ceci est particulièrement pertinent pour les contraintes pesant sur les femmes dans la production agricole (par exemple, manque d'accès à l'information technique, déclin de la fertilité du sol en raison de la moindre utilisation de fertiliseurs organiques, la non disponibilité d'apports améliorés, et un manque de marchés disponibles). Ceci inclut également des actions liées au manque de productivité (par exemple, manque d'information sur leurs besoins et rôle dans les systèmes de production, la difficulté accrue d'assurer l'énergie domestique résultant en l'utilisation de fertiliseurs organiques pour l'énergie, la multiplicité des associations d'exploitantes agricoles féminines avec peu d'expertise technique et manquant de coordination nécessaire avec les ministères techniques). La faiblesse des associations de femmes repose non pas sur leur nombre croissant, mais plutôt sur leur manque essentiel d'apports, de direction et de gestion appropriée.

Ces actions proposées sont les suivantes:

- Maximiser la productivité de la base ressource humaine du secteur agricole, à savoir les femmes, par une meilleure compréhension de leurs rôles socio-économiques et leur traditionnel savoir-faire en agriculture.

- Mettre davantage l'accent sur la relation entre les conditions pour une production alimentaire soutenable et les besoins technologiques et financiers des femmes.

- Assister dans le contrôle du déboisement et encourager l'usage de fertiliseurs organiques, à travers l'établissement de standards nationaux pour la production de charbon de bois, et la recherche de foyers qui soient plus acceptables socialement, culturellement et économiquement. En outre, une action est suggérée pour établir un fond de crédit destiné à encourager l'utilisation de fertiliseurs appropriés et de modifications du sol.

- Promotion et maintien des liaisons dynamiques entre les zones rurales et urbaines.

- Rationaliser le fonctionnement des associations féminines qui émergent afin de maintenir l'intérêt croissant des femmes rurales dans ces activités et leur fournir un soutien technique plus efficace.

ANNOTATIONS : PARTIE I

1. Adelski, E. and Rosen, N. : Getting and Spending - Household Economy in Rural Burundi, Bujumbura, USAID, 1989

2. Adelski, E. and Rosen, N. : Ibid, p.15

3. UNICEF : Ibid, p.31 (25 percent of rural households and 21 percent of urban household are headed by women)

4. Kibiriti, C. : L'Etude de l'opportunité de Créer ou de Renforcer des Centres de Vulgarisation Agricole pour Femmes au Burundi. Bujumbura, ISABU, April 1989, p.59.

5. UNICEF : Analyse de la Situation de la Femme et de l'Enfant au Burundi. Bujumbura, April 1988, p.79.

6. UNICEF : Ibid, p.30.

7. Burundi, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage: Politique Sectorielle de l'Agriculture et de l'Elevage. Bujumbura, 1988, p.1.

8. World Bank : World Development Report 1990. Washington D.C., 1990, p.232.

9. UNICEF: op.cit., p.77.

10. Ibid, p. 99

11. Ibid, p. 8

12. Brown, M. et al. : Burundi-Rapid Appraisal of the Agricultural Marketing System. Bujumbura, USAID, August 1989.

13. UNICEF : op.cit., p.13.

14. Burundi, Ministère de la Santé Publique, Programme de Lutte contre les Maladies Transmissibles et Carentielles (LMTC) : Document National sur la Nutrition et l'Alimentation au Burundi. Bujumbura, September 1991, p.12.

15. World Bank : World Development Report 1991. Washington, D.C., p.232.

16. Burundi, Ministère de la Santé Publique : ap.cit., p.17.

17. Burundi, Ministère de la Santé Publique : Programme Elargi de Vaccination (PEV) : Situation du PEV au Burundi. Bujumbura, September 1990, p.3.

18. Burundi, Ministère de l'Intérieur et Institute for Resource Development : Enquête Démographique et de Santé au Burundi. Bujumbura, October 1988, p.62.

19. UNICEF : Analyse de la Situation de la Femme et de l'Enfant au Burundi. Bujumbura, April 1988, p.40.

20. Burundi, Ministère de la Santé Publique : Rapport Annuel 1989.

21. Burundi, Ministère de l'Intèrieur.... : op.cit.

22. UNICEF : op.cit., p 28.

23. UNICEF : Ibidem, p. 27.

24. World Bank : Burundi : Problèmes de Développement et d'Ajustement Structurel. Washington D.C., January 1988, p.69.

25. UNICEF : op.cit., p.84.

26. Ministère de la Promotion Féminine et de la Protection : Journées de Réflexion sur les Stratégies d'Intégration de la Femme au Développement. (Du 19 au 21 juin 1991).

27. Burundi, Ministère de la Santé Publique, Programme Elargi de Vaccination : La Situation du P.E.V. au Burundi. Bujumbura, September 1990, p.3.

28. Kibiriti, C. : op.cit.

29. UNICEF : Les ONGs au Burundi. Bujumbura, March 1989.

30. Table Ronde des partenaires du Développement : Consultation Sectorielle sur la Politique de Coopération Technique. Bujumbura, 26-27 September 1990.

31. USAID : Project Paper : Burundi Enterprise Support and Training (BEST), Annex V, p.9.

32. World Bank : Staff Appraisal Report : Burundi Agricultural Services Sector Project, April 1989, p.52.

33. UNICEF : Rapport d'Avancement du Projet Femmes - Credit - Production Rural et Urbain au Burundi. Bujumbura, October 1990.

CONCLUSION/OBSERVATIONS

La première partie de ce rapport s'est occupée, assez longuement, des problèmes que les femmes du Burundi ont à faire face dans un monde en plein changement. Ces problèmes reflètent l'image stéréotypée de la femme africaine en général comme étant "pauvre, san pouvoir et enceinte". Ce à quoi il faut ajouter qu'elle est "ignorante et écrasée de travail". La caractéristique de la femme du Burundi est la surcharge de travail en termes d'essayer de joindre les deux bouts pour ce qui est souvent une famille nombreuse. Ceci est fait dans des conditions d'insuffisance de terre, de fertilité déclinante du sol et de la pauvreté des sources de combustible domestique. L'état de pauvreté des femmes du Burundi est combiné en général avec des faibles niveaux d'éducation, peu d'occasions de travail, et un manque d'accès au crédit, surtout en raison des droits tronqués d'héritage et de propriété.

Un nombre de programmes de développement, commencés à la fois par des organisations gouvernementales et non gouvernementales, opèrent dans les domaines de la santé et de la vaccination enfantine, le planning familial, l'extension agricole, et les associations rurales et urbaines de crédit. Une observation sérieuse de ces efforts de développement révèlent deux inconvénients éclatants: l'absence d'une coordination fiable entre les différents acteurs, et un manque de concentration sur le rôle de la femme dans divers programmes.

La seconde partie de ce rapport consistait en la formulation et l'explication de stratégies destinées, spécifiquement, à l'intégration économique des femmes dans le processus de développement du Burundi. Elles sont destinées à éclairer et à donner une direction aux actions prises par le gouvernement du Burundi et USAID.

Le plan quinquennal de développement du gouvernement pour 1988-1992 place l'agriculture au centre de tous les efforts de développement. Comme les femmes sont des joueurs-clé dans le secteur agricole, tout programme global de développement qui ignore leur potentiel a peu de chance de succès.

Pour cette raison, le rapport met en avant trois propositions majeures de réforme à entreprendre par le GRB, dans trois secteurs critiques de grande importance pour les femmes, et qui sont:

a) Réforme législative, avec un accent particulier sur le respect des droits fondamentaux des femmes.

b) Un programme cohérent de planning familial et soutenu par un système de vaccination fiable.

c) La modernisation de la production agricole avec un accent

renouvelé sur les récoltes alimentaires. A cet égard, les programmes d'extension reliés aux méthodes agricoles modernes, à la protection de l'environnement et aux techniques domestiques d'économie d'énergie se concentreraient davantage sur les femmes.

a) La promotion des droits juridiques des femmes, leur permettant ainsi de devenir des partenaires à part égale dans le développement;

b) Soutenir les projets de population et de santé comme condition pour lever le niveau général de vie de la population; et

c) Renforcer la productivité agricole des femmes par plus d'information, d'assistance et d'apports. A ce sujet, un effort particulier est porté sur l'aide aux femmes pour qu'elles deviennent des utilisatrices responsables et constructives des ressources naturelles du pays.

La troisième partie du rapport contient un plan d'action détaillé pour intégrer les objectifs ci-dessus dans le programme de pays de l'USAID et des projets individuels.

Trois observations finales sont nécessaires. Elles sont de grande pertinence pour la mise en oeuvre de la stratégie.

1. Au regard de la surcharge de travail pesant sur le personnel USAID, et qui augmentera encore plus avec l'addition de nouveaux projets, et l'importance de la mise en oeuvre de la stratégie proposée, il est jugé nécessaire qu'un professionnel soit engagé pour une responsabilité à plein temps d'assurer le suivi et la gestion de l'exécution de la stratégie. Cette personne pourrait être soit un membre permanent de USAID, un consultant engagé à long terme, ou un expert national. Quel que soit le choix adopté, la personne devrait avoir une expérience de la recherche socio-économique et de la gestion et la conception de projets de développement avec un accent particulier sur les questions relatives aux femmes. Les qualifications proposées pour ce poste sont résumées dans l'Annexe III.

   Cette personne devrait non seulement être responsable d'assurer que les activités proposées soient intégrées dans différents projets mais aussi être à même de participer dans leur conception, l'analyse dans les efforts d'évaluation et de coordination, et le suivi de leur mise en oeuvre.

   Ce poste proposé est justifiable sur deux fronts:

   * fournir un moyen concret de maintenir l'allant actuel de dialogue et d'échange d'idées entre les donateurs et le

gouvernement du Burundi.

* assurer la pleine intégration de la stratégie proposée de WID dans le programme d'ensemble de la Mission.

Le financement pour ce poste pourrait être considéré venir de Matching Fund de PPC/WID. La date limite pour les fonds requis est fixée au 21 juin 1991. Etant donné que ceci ne permet pas à la mission de disposer du temps pour faire un tel engagement, une requête pour assigner ces fonds pourrait être faite jusqu'à ce que la Mission soit en position d'étudier et de décider sur cette recommandation.

2. Il est également recommandé que la Mission adopte, en règle générale, la politique que toutes les enquêtes, données, études et réformes commencées par son programme adresse également les questions relatives aux femmes de la même manière qu'elles concernent les hommes.

3. Il est aussi recommandé à la Mission que les rapports récents et à venir produits par ses programmes/projets soient traduits et largement distribués aux institutions gouvernementales et donatrices concernées, y compris cette proposition de stratégie. Le gouvernement du Burundi et les agences donatrices sont en train de définir leurs propres plans d'action pour l'intégration des femmes dans leurs différents programmes. La stratégie proposée par USAID pourrait servir comme catalyseur pour les idées,le dialogue et la coordination des efforts.

ANNOTATIONS: PARTIE II

1. UNDP, 1990, p. 14.

2. Adelski, decembre 1989. Dans sa propre enquête, l'UNICEF avait aussi indiqué, avril 1988, p. 132, que seul 27% de la population surveillée possédait des postes radio en 1987.

3. IDA/World Bank, January 1988, p. 32.

4. UNDP, 1990, p.14.

5. UNICEF, April 1988.

6. Adelski, op. cit. - UNICEF a indiqué dans son rapport, avril 1988, p.32, que 25% des chefs de famille étaient des femmes (1987).

7. UNICEF, April 1988, p. 31.

8. Ibid., p. 77; IDA/World Bank, January 1988.

9. Population Census, Preliminary Data, 1990.

10. UNICEF, op. cit., p. 21.

11. Fifth 5-Year Development Plan 1988-92; UNICEF, op.cit., p. 82.

12. UNICEF, ibid., p. 82.

13. Adelski, op. cit.

14. INADES, p. 52.

BIBLIOGRAPHIE

Adelski, Eliz., The Farmer's View : Seeds, Fertilizer and Insecticides, USAID/Bujumbura, August 1989

* ....., Rural/Urban Household Economics : Literature Review, USAID/Bujumbura, June 1989

* Adelski, Eliz. and Demol, Erik, A Social and Economic Profile of the Private Business Sector in Burundi, First draft, USAID/Bujumbura, May 1991

* Adelski, Eliz. and Rosen, Nancy, Getting and Spending - Household Economy in Rural Burundi, Preliminary Report, USAID/Bujumbura, December 1989

Ariza-Nino, E. and Grasberg, E. Private Sector and Agricultural Development in Burundi, USAID/Robert R. Nathan Associates, Washington, D.C., October 1988

Boyle, Philip, The socio-economic effects of structural adjustment on women, Paper Presented to the OECD/DAC, Paris, October 1989

Brown, M. et al, Burundi - Rapid Appraisal of the Agricultural Marketing System, USAID/Agricultural Marketing Improvement Strategies Project, Deloitte Haskins & Sells, Bujumbura, August 1989

Chevallier, Marchelle and Shaffritz, Lonna, Rapport sur l'étude qualitative en matière de planification familiale, Population Project and MOH, Bujumbura, December 1990

Copération Belge, Programme de Micro-Intervention (PMI), Administration Générale de la Coopération au Développement, Bruxelles, Juin 1990

EEC, Lomé IV: Cadre de la Coopération Burundi/CEE, Programme Indicatif National, EEC/GRB, Bujumbura, December 1990

* Del Rio, Blanca, Femmes, Alphabétisation et Développement, UNDP/Bujumbura, November 1990

Heyde, Gerda and Cornelia Koenraadt, Rapport de mission - Appui aux centres de démonstration en faveur des femmes et des ménages ruraux, FAO, Rome, November 1990

Hunt, Nancy Rose, Domesticity and Colonialism in Belgian

Africa Usumbura's Foyer Social, 1946-1960, in Signs, Journal of Women in Culture and Society, vol. 15, np. 31, pp.447-474, 1990

IDA/IBRD, Burundi - Problèmes de développement et d'ajustement structurel, Washington, D.C.20 janvier, 1988

....., Burundi - Agricultural Services Sector Project, Staff Appraisal Report, April 1989

....., Aide Mémoire de la Mission de Supervision du CAS II, April 1991

....., Various World Bank memos and informal reports

INADES, Intervenants en milieu rural, Série études, INADES, Bujumbura, 1988

ISABU, Programme de Fertilité des Sols, Journées de la Recherche Agronomique, Bujumbura, 3 au 8 décembre 1990

Kibasha, Claudette, Rôle des Barundikazi dans la production agricole et leurs attitudes en face de la procréation - cas de la commune de Kirundo, Mémoire, Licence en Sciences Economiques, Faculté des Sciences Economiques et Administratives, Université du Burundi, Bujumbura, Juin 1987

* Kibiriti, Christine, L'étude de l'opportunité de créer ou de renforcer des centres de vulgarisation agricole pour femmes au Burundi, ISABU, Avril 1989

Min. de l'Agriculture et de l'Elevage, Politique Sectorielle de l'Agriculture et de l'Elevage, Bujumbura, n.d. (1990)

...../USAID, Burundi National Seed Plan, Burundi, September 1988

...../FAO, Consultation sur le secteur rural:
Volume I: Diagnostic, Stratégie et Programmes de Développement, Bujumbura, Mars, 1991

Volume II - Thème 1 : Recherche Agronomique et Zootechnique, Bujumbura, Février, 1991

Thème 2 : Elevage, Bujumbura, Fév. 1991
Thème 3 : Vulgarisation Agricole, Bujumbura, Février 1991
Thème 4 : Restauration de la Fertilité et

Conservation des Eaux et des Sols, Bujumbura, Fév. 1991
Thème 5 : Transformation et Commercialisation des Produits Vivriers, Bujumbura, Fév. 1991
Thème 6 : Coordination et Synergie des Actions de Développement entre le Gouvernement et les Bailleurs de Fonds, Bujumbura, Fév. 1991

Min. de l'Intérieur, Enquête Démographique et de Santé au Burundi - 1987, Dept. de la Population (Min. de l'Intérieur, Burundi) et Institute for Resource Development/Westinghouse (Columbia, Maryland), Octobre 1988

....., Recensement Général de la Population et de l'Habitation au Burundi - Résultats Provisoires, Bujumbura, Novembre 1990

Min. de la Famille et de la Promotion Féminine, Politique Sectorielle, Bujumbura, Juillet 1988

Min. du Plan, Table ronde des partenaires du développement, Secrétariat d'Etat au Plan, Bujumbura, 26-27 septembre 1990

Colloque sur le Programme d'Ajustement Structurel - Rapport Général, Bujumbura, 23 - 25 Mai, 1990, Secrétariat Permanent du Comité de Suivi du PAS, Juin 1990

* Ngendakuriyo, Sr. Christiane, Le rôle de la femme dans le processus du développement socio-économique, Intervention au Colloque International sur "Le rôle de la femme dans le développement scientifique" - Trieste, 1 - 7 Oct. 1988, CURDES, Bujumbura

....., Approche psycho-sociologique du phénomène de la délinquance, CURDES, Bujumbura, Avril 1988

Pizzaro, J.L. et E. Kimanuka, Consultation en crédit agricole et systèmes financiers ruraux, Rapport de Mission - Projet Promotion des Technologies Agro-Alimentaires Artisanales, PNUD/FAO, Bujumbura/Rome, Juin 1990

Ranguza, Ig., Etude de factibilité du Centre multifonctionnel des femmes rurales à Gitega, Ministère de la famille et de la promotion féminine, Bujumbura, Août, 1990

République du Burundi, Ve Plan Quinquennal du Développement Economique et Social 1988-1992, Bujumbura, nd

....., Recueil de la Législation du Travail du Burundi - Code du Travail et Mesures d'Application, 7e édition, CPF, Bujumbura, Janvier 1990

....., Codes des Personnes et de la Famille, Bujumbura, 1989

UN, Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, UN, N.Y. 1981

UNDP, Rapport Annuel sur la Coopération pour le développement au Burundi - 1989, PNUD, Bujumbura, 1990

....., Reflexions sur le programme de l'intégration de la femme au développement, Bujumbura, April 1991 (summary of Del Rio's report)

* UNICEF, Analyse de la situation de la femme et de l'enfant au Burundi, Bujumbura, Avril 1988

....., Projet Urbain pour les Femmes - Femmes - Crédits - Production, Bujumbura,n.d. (1989?)

....., Rapport d'avancement - Projet Femmes - Crédits - Production Rural et Urbain au Burundi, Unicef/Burundi, October 1990

....., Projet Femmes - Crédit - Production: Evaluation à Mi-Parcours, Unicef, Bujumbura, February 1991

...../GRB, Rapport Final de la Revue à Mi-Parcours du Programme de Coopération, Bujumbura, February 1991

...../Min. Prom. Fém., Rapport du Séminaire sur le statut juridique de la femme et les droits de l'enfant, Bujumbura, Octobre 1989

USAID, Burundi Entreprise Support and Training, Project Paper, USAID/Burundi, 1990

....., Burundi - Annual Budget Submission, FY-1990, July 1990

....., Burundi - Population Project, Project Paper, USAID/Bjumbura, August 1988

....., Burundi Human Resources Development, Project Paper, USAID/Bujumbura, August 1987

....., Small Farming Systems Research, Project Paper Supplement and Amendment, USAID/Burundi, 1990

....., Policies, Procedures and Institutions Affecting Employment in Burundi, Robert R. Nathan Associates, Inc., Washington, D.C., December 1988

....., Burundi Private Sector Training Needs Assessment: 1988-1992, Management Systems International, Washington, D.C., June 1988

....., Domestic Policy and Finance Constraints on Non-Traditional Burundian Exports, Final Report, SRI, Washington, D.C. March 1991

....., Financial Sector Study for Burundi, Final Report, ISTI, Washington, D.C., September 1989

Various USAID memos and informal reports

N.B. Les rapports ci-dessus marqués par une «» indiquent une analyse profonde et une source bibliographique importante sur la situation socio-économique des femmes Burandaises dans les zones urbaines et rurales.

ANNEX I

SENIOR POSTS HELD BY WOMEN IN MINISTRIES, BANKS AND THE PARTY

* Ministre de la Promotion Féminine et de la Protection Sociale
* Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale

* Directeur de Cabinet du Secrétaire Général du Parti UPRONA
* Directeur de Cabinet du Ministère de la Santé Publique

* Conseiller Economique du Président de la République
* Conseiller Economique du Premier Ministre et Ministre du Plan
* Conseiller Juridique du Premier Ministre et Ministre du Plan
* Conseiller aux Affaires Socio-culturelles du Premier Ministre
* Conseiller d'Ambassade, Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération

* Secrétaire Général de l'Union des Femmes Burundaises (UFB)
* Secrétaire Général Adjoint de l'Union des Femmes Burundaises (UFB)

* Secrétaire Permanent du Comité de Suivi du Programme de l'Ajustement Structurel
* Secrétaire National du Comité Central du Parti UPRONA

* Vice-Président de la Cour Suprême
* Président de la Chambre de Cassation

* Directeur Général de la Promotion Féminine et de la Protection Sociale
* Directeur Général de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Enseignement des Métiers

* Conseiller à la Cour Suprême

* 30 Magistrats

* 4 Avocats de l'Etat

* Directeur des Organisations Internationales, Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération
* Directeur pour l'Europe et l'Amérique du Nord, Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération
* Directeur de la Radio Nationale
* Directeur de l'Enseignement et Formation Agricole, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

* 9 membres du Comité Central du Parti (out of 80 members)
* 3 membres de la Commission Constitutionnelle (out of 35 members)

* 1 Sous-Directeur de la Banque Commerciale du Burundi

* 2 Chefs de Département de la Banque Commerciale du Burundi

* 3 Chefs de Service à la Banque de la République du Burundi
* 1 Chef de Service à la Banque de Crédit de Bujumbura

ANNEXE II : AUTRES PROGRAMMES DE DONATEURS AU BURUNDI

I. Tendances Générales de l'Aide Extérieure au Burundi

Dans son rapport annuel sur la coopération des donateurs pour l'assistance au développement (Burundi - Rapport annuel sur la coopération pour le développement - 1989, Bujumbura, Octobre 1990), le total estimé d'aide extérieure pour cette année était de $217.2 millions, 12,5% au-delà de ses estimations pour 1988 (p.44). Les plus grands donateurs du Burundi en 1989 était la Banque Mondiale, la Communauté Economique Européenne, la France et l'Allemagne alors que la part de l'USAID pour toutes les aides extérieures pour 1989 était de 1,38% (p. 81). L'assistance extérieure représentait 22% du PNB du Burundi en 1989 alors que l'assistance technique à elle seule représentait 73% de la valeur de ses exportations pour cette année-là (p. 17). Plusieurs conclusions ont été rendues sur la nature et les effets de l'aide extérieure au Burundi, dont les plus significatives sont les suivantes (pp. 17-18):

* la formation internationale à long-terme prend une part beaucoup plus large que la formation dans le pays financée par l'aide extérieure

* le rôle des experts et des consultants nationaux reste marginal comparé à celui joué par les assistants techniques internationaux

* les femmes sont clairement sous-représentées à la fois dans l'assistance technique nationale et internationale, ainsi que dans les programmes de formation financés par les donateurs

* l'assistance technique internationale représente 31% de l'aide extérieure totale alors que 11,5% de cette assistance technique est financé par des accords de prêts (45,3% de toute l'aide extérieure - p. 46).

Le plus haut pourcentage de l'aide extérieure est allé au secteur agricole (19,1%), suivi du secteur des transports et des communications (17,1%) et le secteur de gestion de l'économie (13%), ce dernier étant un nouveau secteur depuis 1989 financé par le Programme d'Ajustement Structurel (p. 41). Le secteur de l'éducation a obtenu 12,8% de l'aide extérieure (p. 42) alors que le secteur de la santé n'a reçu que 5,51% (p. 58).

Il est particulièrement intéressant de noter que malgré l'accent mis sur le secteur privé, l'assistance extérieure en 1989 fut marginale dans ses deux aspects les plus importants -- Industrie et Commerce: le secteur industriel a eu 0.86% de l'aide extérieure en 1989, au sein duquel 63,64% (ou 0,55% de toute l'aide) est allé au secteur de la petite industrie et de l'industrie informelle (p. 55), alors que le secteur du commerce extérieur pour les biens et services a obtenu 1,54%, au sein duquel 98,66% est allé au sous-secteur de la politique et les procédures

du commerce international (p. 56). Le secteur du commerce interne a obtenu le montant négligeable de $3.000 pour son sous-secteur tourisme et rien du tout pour son sous-secteur marketing (p. 56). Cette tendance était probablement dû au fait que la fin des années 1980 et le début des années 1990 ont été placés sous le signe des réformes législatives, politiques et institutionnelles qui tombent dans le cadre du Programme d'Ajustement Structurel.

II. Aide Extérieure et Développement Economique des Femmes

Le tableau ci-dessous, extrapolé à partir du rapport sus-mentionné de l'UNDP, illustre les sous-secteurs de signification particulière pour le développement social et économique des femmes au Burundi.

TABLEAU 1

Aide Extérieure dans les Secteurs et Sous-Secteurs Présentant un Intérêt pour les Femmes

Secteur	% d'aide*	% Secteur	Sous-Secteur	% de secteur	%d' aide*
Res. Hum	13,10	4,10	Ed. Prim.	0,51	0,07
			Ed. Sec.	12,26	1,61
			Ed. Sup.	48,48	6,35
Agr.	19,24	1,97	Réc. Alim.	4,62	0,89
			Dév. Integ.	18,15	5,68
			Réc. Indus.	20,42	3,93
			Bétail	3,37	1,06
Santé	5,51	1,6	PHC	14,08	0,78
			FP	5,93	0,33
			Vacc. & etc	11,50	0,63
			Polit/plan.	36,88	2,03
Dév. Soc.	5,92	-	Législation	3,52	0,21
			Pt. Wat./San.	69,10	4,13

* Tous les pourcentages sont calculés par consultant contre l'Aide Extérieure Totale de $217.249.000 pour 1989 (UNDP, 1990, p. 59).

Le tableau ci-dessus, bien que représentant seulement l'aide extérieure pour 1989, souligne les tendances qui n'assistent pas directement les femmes dans leurs efforts pour faire face aux priorités de développement établies pour elles, tel que l'accroissement de récoltes alimentaires pour soutenir la suffisance alimentaire de la nation et réaliser certains potentiels d'exportation. En outre, elles ne facilitent pas

l'accès à l'éducation formelle qui est une voie pour des opportunités socio-économiques meilleures, et une meilleure compréhension des questions de santé et de population qui les affectent.

Malgré le fait que 42% de tous les enfants scolarisés étaient des filles en 1985, il a été estimé que 90% de tous ceux qui sont analphabètes (66% de la population) sont des femmes (UNICEF, avril 1988, p. 100). L'accès à l'eau potable reste encore critique avec 65,7% de la population rurale puisant dans les lacs, les étangs, les rivières et les sources alors que 70% de la population urbaine ne dispose pas d'eau courante dans leurs maisons (UNICEF, ibid.).

Le secteur agricole reçoit une part importante du total de l'assistance extérieure. Cependant, l'impact de cette dernière sur la production de récolte alimentaire, malgré les différents projets intégrés de développement rural, a été marginale. Ceci peut être lié à l'effort limité qui a été fait pour impliquer les femmes productrices. USAID, tout comme la plupart des autres donateurs, n'a pas rempli ses obligations à cet égard.

III. Programmes de Donateurs Autres que ceux de l'USAID

Pratiquement tous les donateurs, bilatéraux et multilatéraux, sont en train de définir leurs nouveaux programmes de pays pour coïncider avec le sixième plan quinquennal du Burundi. Plusieurs missions ont visité le pays pour cette raison. Plusieurs ont également profité de cette occasion pour faire face aux questions concernant l'intégration des femmes dans leurs programmes. Des discussions sont par ailleurs en cours pour étudier les dimensions sociales présentes et potentielles du Programme d'Ajustement Structurel (PAS) et pour établir un mécanisme de coordination plus efficace pour identifier les projets/programmes entre le gouvernement et les donateurs ainsi qu'entre les donateurs eux-mêmes. La plupart des donateurs et des NGO ont défini les zones régionales pour concentrer leurs activités. Un objectif important pour ce mécanisme de coordination est de permettre au GRB de rationaliser les approches utilisées par différents donateurs dans les secteurs similaires, à savoir au sein du secteur rural (voir Min. de l'Agr./FAO, Diagnostic, stratégies et programmes de développement, Vol. I, mars 1991, pp. 65-69).

Une brève narration suit certains des programmes à venir des donateurs et, en particulier, leurs propositions de stratégie sur les questions de l'intégration des femmes dans leurs activités. Les programmes UNICEF et UNFPA ne sont pas inclus ici car leur programme lié au WID a déjà été précédemment décrit.

1. Banque Mondiale

L'assistance que la Banque Mondiale fournie comme une partie du Programme d'Ajustement Structurel cherche à renforcer la capacité du gouvernement dans la gestion du budget et pour introduire un environnement qui soit favorable au secteur privé. Les politiques de

réforme introduites sous le programme concerne la libéralisation du commerce extérieur, le retrait des obstacles au développement du secteur privé, l'amélioration de la gestion publique, la réforme et la privatisation des entreprises, et l'établissement de programmes sociaux pour alléger les effets négatifs du réajustement structurel sur les éléments les plus vulnérables de la population.

La Banque Mondiale a offert une assistance financière pour un large ensemble de projets avec un impact sur le développement agricole. Ils comprennent la production de café, la fourniture de fertilisateurs, activités d'extension, reboisement, la planification et le développement de l'agri-business. Ses priorités sont essentiellement similaires à celles de l'USAID, mais il existe des plans pour rétrécir graduellement la concentration sur le développement de la Banque Mondiale à l'avenir.

Pour l'instant, la Banque Mondiale, avec le gouvernement du Burundi et les autres donateurs, a participé a différentes réunions destinées à atteindre une définition concertée du programme SDA. Un document préliminaire sur ce sujet, rédigé en association avec l'UNICEF et une Commission Interministérielle (Ministères du Travail, de la Promotion Féminine, de la Planification, de l'Education, des Affaires Sociales, de la Santé) a été étudié mais rejeté par le Comité de Suivi du PAS. Ce document est réputé avoir adressé les questions de la pauvreté comme résultant du SAP plutôt que de faire une distinction entre les conditions socio-économiques inhérentes et les résultats spécifiques du programme. Une Table Ronde, parrainée par UNDP, est à organiser dans un futur proche sur la base d'un nouveau document de travail qui est encore à produire. Les problèmes d'emploi rencontrés par le nombre croissant de ceux qui quittent l'école avant terme doivent être adressés dans le document à venir.

2. <u>Communauté Economique Européenne (CEE)</u>

La CEE est en train de définir son prochain programme dans le cadre de Lomé IV - Cadre de la Coopération Burundi/Communauté - Programme Indicatif National, décembre 1990. Les objectifs de ce programme changeront fondamentalement de ceux soulignés actuellement dans Lomé III. Le dernier programme a concentré ses activités essentiellement sur le soutien (a) de la production industrielle du thé, à savoir l'Office du Thé du Burundi (OTB), et (b) de larges programmes de développement rural intégré. L'action principale prise au cours de cette période fut le financement de projets à grande échelle. Les questions des femmes ne furent pas spécifiquement traitées mais tombèrent dans le cadre de l'ensemble des activités des projets.

Le prochain programme de pays propose de rétrécir sa portée en ce concentrant sur quatre secteurs majeurs: (a) formation; (b) éducation; (c) santé - y compris le programme SIDA; (d) développement rural - à "l'échelle humaine" - avec l'identification d'activités de "micro-réalisations", dans la province de Karuzi. Le soutien au secteur privé n'est pas en-dehors de la Convention de Lomé IV. Son soutien sera basé sur les réformes entreprises par le Programme d'Ajustement Structurel et

se concentrera essentiellement sur le secteur privé non-agricole. Le soutien sera sous forme de formation de gestion, entretien et réhabilitation plutôt que de nouveaux investissements en infrastructure et en équipement, soutien au micro, petites et moyennes entreprises, données et information pour les entreprises privées, etc. Les activités sont déjà en cours. Par exemple: (a) la Caisse Centrale est en train de conduire pour la CEE/Burundi une étude sur la place du secteur privé dans la production et l'exportation de thé; (b) le Service d'Appui aux Exportateurs (SAE) a été établi au sein de l'Agence de Promotion des Echanges Extérieurs (APEE) avec le soutien de la CEE.

La place et le souci pour les questions relatives aux femmes dans le CEE programme à venir sont encore à définir. L'intégration des femmes a cependant été considérée un domaine prioritaire dans la convention signée avec le gouvernement du Burundi (Lomé IV, p. 4).

Dans les communes du pays, le programme de "micro-réalisation" a comme objectif de créer des activités autonomes. Les femmes sont censées être les participantes majeures dans le programme; en général, elles sont les cibles majeures dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Un fond tournant, destiné à être géré par la commune, est proposé pour de telles activités, mais ni la taille ni le mécanisme de son opération n'a encore été défini.

3. Programme de Développement des Nations Unies (UNDP)

Le programme UNDP s'étend sur un vaste ensemble de secteurs, de la production de récolte alimentaire à la mine, en passant par le transport et les communications. Ses principales priorités sont (1) renforcer la base productive, (2) la planification économique, (3) le développement des ressources humaines, et (4) la création d'institution.

Avec le MPFPS, UNDP a pris la direction de l'organisation d'un séminaire sur l'intégration des femmes au Burundi, tenu entre le 19 et le 21 juin 1991.

Ayant le mandat de s'occuper des questions des femmes dans son programme, UNDP a récemment nommé un représentant national WID dans son personnel, financé par UNIFEM. Cette mission n'a pas pu rencontrer un représentant haut placé de UNDP pour mieux apprécier son approche programmatique à venir. Cependant, dans son rôle de moteur dans la coordination des donateurs, UNDP a manifesté son intention d'adresser ces questions dans son prochain programme de pays par les deux initiatives déjà prises: le séminaire sus-mentionné sur WID et la Table Ronde à venir sur les dimensions sociales de l'ajustement structurel. il vient d'accepter de fournir un financement de deux ans au FAO pour poursuivre la mise en oeuvre d'un projet précédemment financé par la Hollande - Appui aux Centres de Démonstration en faveur des femmes et des ménages ruraux - et qui a conduit à la création d'un Centre Nationale de la Technologie Alimentaire (voir FAO ci-dessous).

4. Belgique

L'assistance du gouvernement belge est surtout centrée sur le développement des ressources humaines, l'agriculture et les forêts, la santé et l'administration publique. Sous un programme couvrant toute l'Afrique de micro-activités, avec un budget d'ensemble de 5 millions de francs belge, le programme d'aide étrangère belge au Burundi a l'intentionde mettre de côté 350,000 francs belge pour encourager les projets à petite échelle ("micro-interventions"). Les femmes rurales en profiteront par l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail, surtout par l'adoption de la technologie appropriée. Une femme représentant dans le développement vient d'arriver à l'ambassade, pour être chargée de définir le programme avec les autorités gouvernementales. On attend cependant beaucoup du séminaire MPFPS/UNDP à venir sur l'Intégration des Femmes au Burundi lorsque les idées qui sont d'intérêt spécifique pour les donateurs seront discutées.

L'ambassade belge semble aussi être intéressée a la création d'un fonds tournant pour des activités sociales et participe dans les sessions de "brainstorming" à l'initiative des donateurs au sujet des questions des Dimensions Sociales de l'Ajustement Structurel - jusqu'ici un concept vague.

5. FAO

En tant qu'organe exécutif de l'ONU, le FAO est actif dans les secteurs de l'agriculture, du bétail, des forêts et des pêches au Burundi. A la requête du Ministère de l'Agriculture et avec le financement de la CEE, il a effectué au cours de l'année écoulée, des consultations avec les agences gouvernementales concernées et les donateurs sur le secteur rural. Le résultat est que ses quatre consultants nationaux et internationaux ont produit une étude majeure en 7 volumes sur le développement rural du Burundi, ses problèmes et perspectives. L'étude est destinée à être utilisée par le gouvernement et les donateurs pour développer des plans cohérents d'action dans le contexte des objectifs du sixième plan quinquennal de développement et des réformes initiées par le PAS (voir Consultation sur le Secteur Rural, fev-mars 1991).

En ce qui concerne les activités spécialement ciblées sur les femmes rurales, l'une des activités les plus intéressantes de la FAO jusqu'ici est un projet - Appui aux Centres de Démonstration en Faveur des Femmes et des Ménages Ruraux connu comme Promotion des technologies agro-alimentaires artisanales. Initialement financé par UNDP puis par la Hollande depuis 1984, il est prévu pour être à nouveau financé pour un an par UNDP comme un mécanisme de comblement jusqu'à la confirmation de fonds supplémentaires en 1992. Bien que le projet ait sa part de problèmes, il a conduit à la décision du gouvernement de mettre en place un Centre de Technologies Agro-Alimentaires.

Les objectifs du projet étaient d'alléger la charge de travail des femmes rurales, créer des revenus et de la valeur ajoutée à la

production des femmes, diminuer les pertes de stockage après les récoltes, et améliorer la nutrition des familles rurales. A cet égard, 16 associations de femmes ont été établies pour différentes activités agro-technologiques comme par exemple la direction de meules (pour le riz ou le manioc) et la production du riz blanchi. Les études sur les contraintes des différentes étapes de la production au marketing ont été entreprises en faisant le choix du produit à transformer et à vendre. La priorité a été donnée au riz,au manioc, et aux patates douces, ces dernières étant les premières introduites dans la fabrication du pain (30% de la pâte) et expérimentées par une boulangerie locale à Bujumbura. Cette boulangerie, tenue par une femme, considère faire tout son pain de cette manière!

Le Food Technology Center (centre de technologie alimentaire) est en train d'être construit et n'a pas encore de statut juridique. Il est destiné à être sous le Ministère de l'Artisanat, de l'Enseignement des Métiers et de la Jeunesse. Son objectif est de se supporter financièrement par l'établissement de trois unités: (a) un Bureau des Normes destiné à surveiller , par son laboratoire, la qualité de la transformation alimentaire industrielle et à petite échelle par référence aux normes nationales (actuellement à l'étude); (b) une unité pour fabriquer, réparer et installer l'équipement des entreprises du secteur privé impliquées dans la transformation des produits agricoles; (c) un Bureau Conseil et Etudes donnant des avis et préparant des études de faisabilité pour des individus intéressés dans l'activité de transformation alimentaire et des technologies voisines (les frais pour les études sont à payer avec jusqu'à 2% du crédit obtenu par l'entreprise).

Le projet doit actuellement résoudre le mécanisme de crédit dans les communautés rurales qu'il s'est choisi comme cible. Comme avec le programme APEF, il négocie aussi avec COOPEC pour canaliser ses fonds pour les associations de femmes à travers elles. L'expérience des deux projets est utile à étudier à l'avenir -- la crédibilité que les femmes ont établie pour elles-mêmes par le biais de ces associations et le taux de remboursement de crédit comparé aux associations similaires dirigées par des hommes.

ANNEXE III

QUALIFICATIONS DE L'OFFICIER WID PROPOSE

Il est proposé qu'un officier WID à plein temps, soit un officier permanent du personnel de l'USAID, soit un consultant à long terme, fasse partie de la Mission d'ici la fin 1991. Cette personne devrait avoir les qualifications suivantes:

* un scientifique social haut placé, avec un diplôme universitaire dans une des Sciences Sociales (Sociologie, Anthropologie ou Economie), avec une spécialisation sur l'Afrique

* un minimum de cinq ans d'expérience en Afrique, de préférence en Afrique de l'Est ou en Afrique Centrale, dans la mise en oeuvre/gestion de projets

* une expérience spécifique dans la mise en oeuvre des enquêtes, recherche, coordination, conception/analyse/ évaluation de projets

* une expérience démontrée sur les questions reliées à l'intégration des femmes dans les projets de développement (ruraux et urbains)

Les responsabilités de ce poste devraient être les suivantes:

* assurer que les activités proposées soient intégrées dans les projets identifiés

* participer à la conception, la mise en oeuvre, les analyses, les enquêtes et les évaluations des activités

* participer à la coordination des efforts de la Mission en relation avec les actions proposées pour la mise en oeuvre en dehors du programme de l'USAID

ANNEXE IV : LES PERSONNES RENCONTREES

Reprèsentants du Gouvernement

Mr. V. Baranyitondeye	Directeur Général, Direction de la Vulgarisation, Ministry of Agriculture, Gitega
Mme. Marguerite Bukuru	Secrètaire National au Comité Central de UPRONA
Mme. Sylvie Kinigi	Secrètaire Permanent, Comité de Suivi du Programme d'Ajustement Structurel
Mr. Vincent Kubwimana	Secrètaire Général, Union des Travailleurs Burundais
Mme. Imelda Magorwa	Coordinateur de Programmes, APEF, Ministère de la Famille et de la Promotion Féminine
Mme. Judith Nahayo	Directeur National, GTZ Project in Gitega
Mme. Patricia Ndayizeye	Vice-Pres., Commission Intersyndicale des Femmes Burundaises, UTB
Mme. Françoise Ngendahayo	Directeur Général, Ministère de la Famille et de la Promotion Féminine
Mme. Julie Ngiriye	Ministre des Affaires Sociales (à présent Ministre du Travail)
Mr. Donatien Nibitanga	Directeur de Cabinet du Ministre, Ministère de la Justice
Mme. Laetitia Ruhaya	Administrative Assistant, Projet FCP, Ministère de la Famille et de la Promotion Féminine
Mme. Séraphina Ruvahafi	Directeur général adjoint, Caisse Centrale de Mobilisation et de Financement (Camofi) - President of Association pour la Promotion Economique des Femmes (APEF)
Mme. Colette Samoya	Secrétaire Générale, Union des Femmes Burundaises (UFB)

Reprèsentants de l'USAID

Mr. Glenn Slocum	Reprèsentant de A.I.D.

Mr. Larry Dominessy	Officier pour le Développement Agriculture
Mr. Donald Hart	Officier pour le Secteur Privé
Mr. David Leong	Officier de Développement de Projet
Mrs. Antoinette Ferrara	Officier de Programme
Mrs. Maria Bwakira	Assistant de Programme
Mr. Pat Fleuret	Scientifique Social, Regional Office, USAID/Nairobi
Mr. Ben Severn	Economist, Regional Office, USAID/Nairobi
Mr. Bruce O'Dell	Directeur Adjoint, Regional Office, USAID/Nairobi

Ambassade des Etats-Unis

Ambassador Cynthia S. Perry	US Ambassador
Mr. David Dunn	DCM

Officiers Bilateraux et Internationaux

UNICEF

Ms. Micheline Belleau	Officier de Programme
Mr. Pierre Poupard	Administrateur de Programme
Ms. Isabelle Austin	Officier des Opérations de Programme

UNFPA

Mr. A. Diop	Représentant

World Bank

Mr. Benoit Millot	Représentant Résident Adjoint
Mr. Jean-Claude Fayd'herbe	Officier pour l'agriculture

UNDP

Ms. Therese Ndayisenga	Assistant pour les Programmes/WID

Mme. Pia Ndayiragije	Consultant
FAO	
Mr.J. Laubhouet-Akadie	Programme Adiministrator
CIDA	
Mme. C. Persoons	Representative (local)
EEC	
Mr. Alfred Mareschal	Agriculatural Officer
Mr. Philippe Vialat	Program Officer
Embassy of Belgium	
Mr. Luc Zwaewepoel	Economist
Ms. Marian Cornelis	WID Officer
Personnel de Projet	
SME Survey	Dr. Elizabeth Adelski, Consultant, USAID, SME project director
	Richard Sturges, Assistant
ISABU	Mr. Dirk Bergen, Sociologist
	Dr. Nagwa Cheta, Soil Scientist, Researcher
World Bank	Mrs. Catherine Buyoya, NationalConsultant, Social Dimensions of Structural Adjustment
COOPEC	Mr. Hervé Chénard, Project Manager, Gitega
Family Planning Project	Dr. Marcelle Chevallier, Project Director, USAID
UNDP	Dr. Blanca del Rio, Consultant
Peace Corps	Ms. Marla Feldman, Volunteer, School Cantines, Ministry of Social Affairs
	Ms. Rose Kramer, Volunteer, Fisheries, Makamba

	Ms. Stephanie Mattes, Volunteer, Center for the Handicapped, Ministry of Social Affairs
	Mrs. Nancy Rosen, Consultant
SFRS/USAID	Dr. Menwouyellet Moussie, Chief of Party (outgoing)
	Dr. Tom Whitney, Chief of Party (incoming)
	Dr. Bruce Smith, Marketing Economist
	Dr. Wolfgang Vogel, Production Econ.
	Dr. Jeffrey White, Agronomist
FCP/UNICEF	Mme. Generose Natsiko, Provincial officer, Makamba
	Mme. B. Ndihokubwayo, BNDE agent, Makamba
	Ms. Jane-Ellen Levy, Peace Corps Volunteer, Makamba
	Ms. Emmy Tweeten, Peace Corps Volunteer, Karuzi
Agricultural Sector Services	Mr. N. Niyungeko, National Expert,Project /World Bank Dept. of Extension (Gitega)
Projet d'entr'aide féminine	Ms. Rosalie, Extension agent, Gitega GTZ/Min.FPF
Centre artisanal de Musaga	Director (Technical assistant) (Belgian Aid)
UNDP/FAO/BDI/89/001	Mr. Mohammed Beavogui, Chief Technical Adviser, Promotion des Technologies Agro-Alimentaires/Artisanales Project
Secteur Privé	
Malakite	Mme. Baudouine Kamatari, owner/manager

Crédit-Vente-Service (CVS)	Mme. Dominique Nzeyimana, Credit service
NAB	Mr. Félicien Buchibaruta, owner Mme. Catherine Ntawubonavyose, owner Mme. Godelive Ahishakiye, owner
Crista Flore	Mme. Christine Ngaruko, owner
Maison Fleurie	Mme. Nathalie Musaraganyi, owner Mme. Marina Nahimana, assistant
ERCO	Mr. Jean Sindayigaya, owner/DG